

international

SINCE 1989

N°1616 | LUNDI 29 JUILLET 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Suminwa monte ses ministres en puissance



Dossier pages 6-14. Un séminaire gouvernemental de deux jours, organisé pour ses ministres à Kinshasa, a permis à la Première ministre Suminwa, une ancienne Experte Senior du PNUD, de faire montre, selon ses proches, d'«une carrure de femme capable de conduire les réformes difficiles dont le pays a besoin»; ils mettent en évidence « sa longue carrière dans le développement et les finances publiques ». DR.



548632 898755

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Il pleut abondamment sur Corneille Nangaa Yobeluo

Il était déjà sous sanctions américaines après le chaos électoral de 2018. Et, bis repetita, Washington annonce de nouvelles sanctions contre lui mais cette fois contre le chef politique d'un groupe armé qui fait des centaines de morts et de déplacés dans le pays. Et comme si cela ne suffisait pas, l'UE, l'Union Européenne, emboîte le pas aux États-Unis. Dans un Congo où l'extérieur compte et, en premier, les États-Unis d'Amérique, devant quelle situation se trouve désormais l'ancien président de la Commission Électorale Nationale Indépendante, CÉNI alors qu'un procès contre lui est ouvert à la Cour militaire de Kinshasa ? L'AFC et, par ricochet, le M23, sont-ils sous la cendre ?

Il avait longtemps été un expert électoral avant d'embrayer, sous une forte crise politique, sur le poste de président de la CÉNI, la Commission Électorale Nationale Indépendante. Il venait de succéder à l'un de ses mentors, l'abbé Apollinaire Malu Malu Muholongu, décédé le 30 juin 2016 à Dallas, aux États-Unis, où il avait été admis pour des soins. Malu Malu avait pu placer, comme enseignant, Corneille Nangaa Yobeluo à son école électoral, ÉFÉAC, l'École de Formation Électorale en Afrique Centrale. Cet homme de fer, au visage faussement affable, donnait l'image d'un fonctionnaire correct. Il était pourtant à la tête d'un immense empire financier après des opérations de corruption intervenues lors des processus électoraux. Il s'est ainsi lancé dans diverses activités, s'est saisi des carrés miniers, s'est spécialisé dans l'extraction de l'or, s'est approprié des centaines d'hectares de terre, a commencé à investir dans l'agriculture, etc. En avait-



Corneille Nangaa Yobeluo en chef rebelle au Nord-Kivu. DR.

il fait trop ? Selon des informations non vérifiées, l'une de ses mines lui fut ravie sans que l'on ne sache pourquoi. L'homme a, peu après, développé des ambitions illogiques, cherchant à être nommé Premier ministre.

«UNE COQUILLE VIDE».

Comment organiser une élection, à ses yeux, dans la transparence totale, proclamer, à l'issue de cette élection, un vainqueur et chercher à être nommé, sans suspicion, n° 2 de ce vainqueur ? Que des démarches effectuées, en pleine journée, par Nangaa Yobeluo parfois dissuadé, mais qu'importe ! Il lance par la suite un parti politique, ADCP, l'Action pour la Dignité du Congo et de son Peuple, avec l'ambition affirmée de concourir à la présidence de la République. L'ADCP a comme objectif de « mettre en place, des petits projets, des nano projets, des micros et des grands projets, avec l'accent sur l'agriculture, avec toute la chaîne de valeurs », explique Nangaa, fin-février 2023, devant les médias. Avec quatre objectifs clés : « La refondation de l'État, faire de la RDC une zone de libre-échange, booster l'économie nationale, et notre slogan est démocratiser la nourriture. Au-delà des soins, éduquons nos enfants mais formons aussi l'homme congolais. Dernier objectif : la recherche des ressources naturelles et surtout de l'environnement.

Les quatre valeurs sur lesquelles nous fondons notre objectif ? Le travail, le patriotisme civisme, l'humilité des faibles, la question de l'unité et de la cohésion nationale ». Va-t-il connaître des déceptions ou des mauvais traitements qui le poussent à rallier les groupes armés en créant, mi-décembre 2023, à Nairobi, au Kenya, un groupe armé AFC, Alliance Fleuve Congo, où il apparaît, pour la première fois, avec des dirigeants du M23, groupe armé porté par le Rwanda ? Le M23 est « une coquille vide », n'a de cesse de dire, sur tous les théâtres, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ajoutant : « Sans le Rwanda ». En optant de parler du M23, Kinshasa estime l'AFC ne pas valoir un pet de lapin. Que seraient en effet ces rébellions sans le Rwanda, sans Paul Kagame dont les forces armées, RDF, selon tous les rapports onusiens documentés, sont au Congo en nombre, entre 3.000 et 4.000 hommes ? Outre un arsenal militaire de haute technologie inédit au Congo. Mais voilà que jeudi 25 juillet, Washington passe à la vitesse supérieure. « Aujourd'hui, les États-Unis ont imposé des sanctions à l'Alliance Fleuve Congo, une coalition de groupes armés, ainsi qu'à des personnes et des entités associées à l'AFC, notamment Bertrand Bisimwa, le président du M23, Twirwaneho, un groupe armé affilié à l'AFC dans la pro-

vince du Sud-Kivu, et Charles Sematama, un commandant et chef militaire adjoint de Twirwaneho.

En outre, Corneille Nangaa, qui a fondé l'AFC avec les dirigeants du M23, est l'objet d'une nouvelle désignation et est soumis à des sanctions supplémentaires », écrit sur son compte X (ex-Twitter) l'ambassadeur des États-Unis à Kinshasa, Mme Lucy Tamlyn.

Elle poursuit : « L'AFC perpétue l'instabilité politique et un conflit meurtrier en exacerbant une crise humanitaire dans l'Est de la RDC. Les États-Unis s'engagent à tenir pour responsables ceux qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité de la RDC. Nous condamnons l'AFC et ses membres, dont le M23, qui alimentent un conflit sanglant et exacerbent la crise humanitaire dans l'Est de la RDC ». À Washington, dans un communiqué, le sous-secrétaire américain au Trésor en charge du terrorisme et du renseignement financier, Brian Nelson, écrit : « Les décisions prises aujourd'hui viennent renforcer notre volonté de rendre responsables ceux qui cherchent l'instabilité perpétuelle, la violence et à blesser des civils afin d'atteindre leur but politique ».

Comme si cela ne suffisait pas, le lendemain 26 juillet (en fait le même jour avec le décalage horaire), l'Union Européenne par le Conseil Européen, emboîte le pas aux États-Unis en annonçant les mêmes sanctions contre Nangaa, le chef d'« un mouvement politico-militaire créé au Kenya mais opérant à l'Est de la RDC, actuellement lié avec plusieurs groupes armés non gouvernementaux incluant le M23/ARC ». Avec Nangaa, l'UE sanctionne d'autres individus, le secrétaire exécutif du M23, Benjamin Mbonimpa, le général de brigade Justin Gacheri Musanga, le commandant et le commandant adjoint des FDLR, les Forces Démocratiques pour

la Libération du Rwanda-Forces combattantes Abacunguzi, Gustave Kubwayo et Pierre Célestin Rurakabijem, mais aussi un chef militaire rwandais, le colonel Augustin Migabo, de la RDF.

NE PAS SE FAIRE ÉCLABOUSSER.

Les M23 et les FDLR-FOCA entretiennent le conflit à l'Est de la RDC, déclare l'UE qui les tient pour « responsables de graves violations des droits de l'homme, notamment de meurtres, de violences sexuelles et d'attaques contre des civils, ainsi que du recrutement d'enfants » en les accusant aussi « d'obstructions électorales ». Ces derniers, écrit le communiqué, sont soumis à une interdiction de voyager dans les pays du Schengen et au gel de leurs avoirs. De même, l'UE interdit aux citoyens et aux entreprises de l'Union Européenne de mettre des fonds à la disposition de Nangaa et d'autres personnes frappées par les sanctions. Au vu de ces sanctions et de leurs conséquences, Nangaa n'a pas attendu le lendemain pour réagir. Dans un long texte, sur son compte X, il s'est adressé au « Peuple congolais », disant que « son bon-

heur ne dépend que de (lui-même) » et « qu'il est temps qu'il s'assume une bonne fois pour toutes. Ni sanctions illégitimes, ni procès kafkaïen ne nous ébranleront dans notre noble lutte de redressement national ! » En tant que citoyens congolais, poursuit Nangaa, rien et alors rien ne nous arrêtera dans cette lutte constitutionnelle noble de libération du Peuple congolais sur pied de l'article 64 de notre Constitution. C'est notre droit en tant que Congolais ! La lutte continue. Notre terminal, c'est Kinshasa. Nous y parviendrons. Ingeta ». Deux passages de cette réaction du chef rebelle qui en disent long : « Ceux qui proclament des sanctions à grand renfort médiatique contre nous, ne commettent-ils pas la même erreur que leurs aïeux qui ont livré injustement notre premier Héros national Patrice Lumumba à la mort sur base de la préservation d'intérêts géopolitiques discutables ? Une Nation de grande démocratie dont nous estimons le statut de médiateur dans la crise en cours entre l'AFC et le régime de Kinshasa par le biais de deux trêves successives, ne pouvait pas, si abruptement, altérer sa précieuse

vocation internationale de promotrice de la paix et de la stabilité mondiale notamment au sein de sa permanence au Conseil de Sécurité de l'ONU par l'utilisation d'outils unilatéraux de politique étrangère décriés par l'ensemble du Sud Global qui représente la majorité mondiale et même ses partenaires occidentaux, qui ont accéléré une fragmentation mondiale dommageable entre l'Occident et le Reste. Il est temps de recadrer le tir pour une communauté mondiale apaisée ». Tout est clair. Il pleut désormais abondamment sur Corneille Nangaa Yobeluo. Dans un pays et une région où l'extérieur pèse si fort, on ne voit pas comment l'ancien président de la centrale électorale congolaise pourrait se tirer de cette étape outre ce procès ouvert à la Cour militaire de Kinshasa qui pourrait aboutir sur un mandat d'arrêt international. Même son mentor Paul Kagame déjà sous fortes pressions n'a logiquement qu'une réaction désormais : s'en éloigner au plus vite pour que, tant que faire se peut, et, le moins que l'on puisse dire, éviter de se faire trop écla-bousser. Nul doute, Nangaa est dans des sales draps.

ALUNGA MBUWA ■

Le procès Nangaa

À la Cour militaire de Kinshasa où se tient le procès Nangaa et celui de 24 autres prévenus poursuivis pour crimes de guerre, participation à un mouvement insurrectionnel et trahison, Éric Nkuba Malembe a affirmé qu'il n'avait pas trahi son pays, mais cherchait à instaurer une démocratie, expliquant que ses activités de commerçant et la possession de trois carrés miniers dans le Haut-Uélé avaient financé l'AFC, que lui et Nangaa guère démunis, avaient utilisé leurs propres moyens pour l'AFC. Nicaise Samafu Makinu a nié être membre de l'AFC, affirmant avoir connu Nangaa

à la promotion d'un projet de centrale hydroélectrique, évoquant une collaboration avec une société rwandaise pour un projet de barrage à Rubavu. Les 120.000 \$US reçus de Nangaa étaient destinés à des études de faisabilité de ce projet hydroélectrique dans la province du Haut-Uélé, non, pour le recrutement des militaires ou des policiers. Éric Nkuba Malembe a expliqué qu'après la création de l'AFC au Kenya, lui et Nangaa se sont rendus en Ouganda, où ils avaient été logés dans des appartements mis à leur disposition par le général Muhoozi Kainerugaba, fils du président ougandais

Yoweri Museveni. Nkangya Nyamacho Microbe a rencontré deux fois Nangaa à Kigali en présence de personnalités rwandaises, expliquant avoir participé à Kigali à une réunion où Nangaa avait appelé des membres des communautés du Sud-Kivu à faire adhérer les groupes armés à l'AFC. Pour un autre prévenu, l'AFC de Nangaa s'appuyait militairement sur deux groupes armés, le M23 au Nord-Kivu et Twirwaneho au Sud-Kivu, indiquant que la mission de l'AFC n'était pas simplement de prendre Goma, mais de progresser jusqu'à Kinshasa pour renverser le pouvoir de Félix Tshisekedi.

ALUNGA MBUWA ■

Sous Suminwa, les mandataires de l'État s'engagent désormais

Le ministre du Portefeuille, représentant de l'État actionnaire, et les mandataires des entreprises publiques apposé leurs signatures mercredi 24 juillet 2024 sur un document composé de 23 articles et qui détermine les droits et obligations de chaque partie au contrat. Il s'agit des contrats de mandat visant à améliorer la bonne gouvernance des entreprises par une gestion orthodoxe de leur patrimoine et de prendre l'engagement à réaliser des résultats performants. Ce fut lors d'une céré-

monie solennelle organisée à l'hôtel Hilton Kinshasa, présidée par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka, placée sous le haut patronage du Président de la République.

CONTRAT DE SIX ANS RENOUVELABLE.

Au terme de ces contrats, le mandat, donc l'État congolais, doit s'assurer que le mandataire public bénéficie auprès de la société dans laquelle il exerce son mandat d'une rémunération juste et digne ainsi que de tous les avantages liés au mandat. À défaut, il doit y pourvoir. Ce contrat d'une validité de six ans

peut être renouvelé en cas de nouvelles nominations dans les fonctions du mandataire public.

« Je voudrais constater avec vous que ce jour augure une nouvelle dynamique dans la mise en œuvre du programme du gouvernement qui matérialise la vision stratégique pour le développement économique, social et politique de la République Démocratique du Congo, volonté de SE Félix Antoine Tshisekedi, Président de la République, qui soutient un rôle actif des entreprises du Portefeuille, en vue de la relance et la diversification de l'écono-

mie », a déclaré la Première ministre. Elle a recommandé aux gestionnaires des entreprises de l'État une nouvelle approche basée sur la redevabilité et les résultats. Elle a salué cette initiative qui matérialise la volonté exprimée par le Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi de replacer les entreprises du portefeuille au cœur du développement économique et social du pays. Le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba a eu ces mots : « La signature des contrats de mandat incarne l'engagement de l'État à

aligner les entreprises sur des objectifs clairs et spécifiques visant à maximiser non seulement leurs performances individuelles mais aussi leur contribution collective au budget national ». Les contrats, a-t-il poursuivi, en tant que gouvernement, nous oblige à accompagner de façon volontariste et efficace ce programme important de l'économie contrôlée par l'État. Jean-Lucien Bussa Tongba a appelé les mandataires publics « à moderniser les outils de gestion et à assurer la transformation digitale, afin de se doter des nouveaux modèles

économiques susceptibles de faire jouer aux entreprises du portefeuille de l'État leur véritable rôle en tant qu'épine dorsale de l'économie congolaise ». Il a affirmé que la signature du contrat de mandat de ce jour amorce un processus dont les directives assignées amèneront à renforcer la bonne gouvernance, à améliorer la gestion des entreprises que vous dirigez, à les inscrire dans la dynamique de production des biens et services à créer et à redistribuer la richesse. Pour lui, les entreprises du portefeuille de l'État, colonne verté-

brale de l'économie du pays, devraient permettre de contribuer substantiellement à la croissance et à la diversification de l'économie du pays, au développement social, à la création des emplois et au budget de l'État. « L'importance et la diversité de secteur qu'elles couvrent démontrent l'intérêt, le rôle et la place que ces dernières jouent dans la chaîne de production, de transformation, d'approvisionnement et de distribution des biens et services nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des citoyens », a-t-il aussi déclaré.

ALUNGA MBUWA ■

Le DG de Congo Airways SA est révoqué pour incompétence par le Conseil d'Administration

Directeur Général de Congo Airways SA, José Lueya Dubier a été révoqué vendredi 26 juillet par le Président du Conseil d'Administration de la société d'État, Jean Bertrand Ewanga Isewanga Iwoka. Selon une lettre sans référence adressée à la délégation syndicale de cette entreprise de l'État, copie au Directeur Général et au Directeur Général adjoint, la décision a été prise à l'unanimité, lors d'une réunion du Conseil d'Administration de cette compagnie aérienne. « Je vous informe, par la présente, que les membres du Conseil d'Administration de Congo Airways SA ont, au cours de la réunion du 26 juillet 2024,

pris à l'unanimité, la décision de révoquer de ses fonctions de Directeur Général et Dirigeant responsable, Monsieur Lueya Dubier José », écrit la lettre.

RÉVOQUÉ PEU APRÈS SON CONTRAT.

Le Président du Conseil d'Administration motive sa décision : « Cette décision est motivée notamment par le retrait de la confiance de tous les Administrateurs à l'égard de l'intéressé, ainsi que les constats dans le chef de celui-ci de faute de gestion, de négligence dans le processus de relance de l'exploitation des activités de la société, d'abus de pouvoir, de non-application des décisions, recommandations et directives du Conseil



Le Directeur Général révoqué de Congo Airways SA, José Lueya Dubier. DR.

d'Administration, d'incompétence dans la gestion des finances et des ressources humaines de la société, d'incapacité de présenter régulièrement des états financiers fiables de la société ». Ewanga Isewanga Iwoka annexe à sa lettre une copie de la décision intervenue deux jours après la signature par José Lueya Dubier, avec le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba, d'un

contrat mandat d'une durée de six ans. Signe qu'une signature de contrat n'exclut pas une sanction pour faute lourde. Jeudi 25 juillet, la veille de sa révocation, José Lueya Dubier avait, par les médias, « lancé un appel au président de la République, à travers le gouvernement Suminwa, pour doter Congo Airways SA des moyens nécessaires en vue de l'acquisition de nouveaux avions

pour l'exploitation de l'espace aérien congolais et créer un impact positif sur le vécu de la population ». Il avait déclaré que son appel lancé, en marge de la signature des contrats de mandat, était « un rappel à l'ordre des obligations contractuelles vis-à-vis de l'État ainsi que de son engagement ». « La signature des contrats rappelle notre rôle dans les entreprises publiques mais aussi le caractère commercial avec le renflouement de la caisse de l'État à travers les performances de l'entreprise ». Le contrat Congo Airways SA prévoit, par « les objectifs 2025 et 2026, la relance sur trois axes dont la location des avions ».

Début mars, les agents et cadres de Congo Airways SA avaient désavoué leur D-G pour « gestion opaque ». « Nous, agents et cadres de Congo Airways SA avec CA, considérant que les responsabilités attribuées au D-G, M. Dubier, sont utilisées abusivement, optons, au travers de ce mémo, son désaveu avant que la situation ne devienne irréversible ». Le mémo dénonçait des faveurs du D-G à l'endroit de sa femme et de son beau-frère, remettant en cause les attributions de différents directeurs. « Il gère la compagnie en mode familial. Toutes les grandes décisions sont prises par lui, sa femme et son beau-frère, remettant en cause les attributions des différents directeurs.

De tout ce qui précède, dans l'intérêt de la République, en général, et de la compagnie Congo Airways en particulier, nous sollicitons la désignation, par votre compétence à la tête de Congo Airways, d'un fils maison qui maîtrise la gestion d'entreprise, les questions administrative, technique et financière et sensibles liées à l'aviation interne », écrit ce texte signé, au nom de l'Intersyndicale Nationale de Congo Airways SA avec CA, Philippe Musa Bahati, Pascal Mbarua Kakay, Alpha Muebele Mukendi, José Mondangale Monzanga, respectivement Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier/Conseiller.

ALUNGA MBUWA ■

Il tente de corrompre un ministre, Pele Mongo en prison

Il a tenté de corrompre un ministre. Un opérateur économique bien connu à Kinshasa a été aussitôt jeté en prison.

Son nom connu est Pelé Mongo, mais sur sa carte d'identité

apparaît un autre nom : Mboyo Ilombe. Opérateur économique, très connu dans les milieux de foot, ancien président de la Coordination de l'équipe de football, AS VClub de Kinshasa, l'homme a été mapé (placé sous mandat d'arrêt provisoire), vendredi 26 juillet, et mis

immédiatement en détention à la prison centrale de Makala, Centre Pénitentiaire de Rééducation de Kinshasa, CPRK, après avoir tenté de corrompre le ministre de la Justice Constant Mutamba Tungunga. Selon un communiqué du cabinet ministre de la Jus-

tice et Garde des Sceaux, Pele Mongo né Mboyo Ilombe, est poursuivi pour tentative de corruption et détournement des ressources financières à l'Office National des Transports, Onatra, connu aussi sous le nom de Société Commerciale des Ports, SCTP.

Le communiqué n°015 daté du 26 juillet du ministre Matamba écrit : « Le ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux, informe l'opinion publique que dans le cadre de sa politique de lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics, Monsieur

Mboyo Ilombe alias Pele Mongo, a été arrêté ce vendredi 26 juillet 2024, pour tentative de corruption et détournement des ressources financières de l'ONATRA. Ce dernier a été immédiatement acheminé à la prison centrale de Makala ». L'homme aurait

tenté cette opération de corruption après avoir réussi à faire condamner l'Onatra pour un litige initial de 200.000 \$US. Le litige avait été porté devant un juge qui a condamné l'Onatra à 3 millions de \$US, puis à 43 millions de \$US. La justice a ouvert une enquête.

ALUNGA MBUWA ■

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

La stratégie gagnante de la guerre au Kivu

Lorsque le 18 janvier 2001, ils font feu sur le président Laurent-Désiré Kabila, à Kinshasa, dans son bureau, à sa résidence, alors qu'il s'y trouvait en réunion avec un collaborateur, officiers et soldats rwandais au front, aux côtés des rebelles congolais du Rcd-Goma, était à Pepa, localité située à une centaine de kilomètres de Pweto, non loin du lac Tanganyika, à un jour de marche de la deuxième ville du pays ! À l'annonce du décès du président congolais, soldats rwandais et rebelles congolais se jettent mécaniquement en direction de Lubumbashi, à 500 kms de là, convaincus que l'affaire était désormais terminée, que la deuxième guerre mondiale africaine avait pris fin, que le Rwanda venait de gagner une seconde fois, une guerre au Congo !

Pourtant, peu après la nouvelle de la mort de Kabila annoncée, Paul Kagame reçoit l'ordre de la première puissance du monde de ne pas laisser ses troupes avancer vers la deuxième ville du Congo, d'arrêter les combats à Pepa et de venir voir les événements. L'ordre de Washington est si strict que pour s'assurer de son exécution sans faille par ses hommes, Paul Kagame fait atterrir dans la précipitation sur la localité congolaise, Pepa, dans l'heure qui suivait l'annonce de ce décès, le membre le plus puissant de son dernier carré, le général Faustin Kayumba Nyamwasa, l'un des fondateurs du FPR, le Front Patriotique Rwandais, aujourd'hui en exil, à l'époque chef d'état major de



Quand le Congo prendra conscience de sa puissance. DR.

l'armée rwandaise, APR, l'Armée Patriotique Rwandaise aujourd'hui RDF, Rwanda Defence Force.

Sur le front, trouble et incompréhension. Les mêmes questions dans toutes les bouches.

« Qu'est-ce qu'il s'est passé derrière nous, depuis ? Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi nous demande-t-il de ne plus avancer alors que le pouvoir est à portée de main ? Que nous veut-il ? »

L'assassinat de Laurent-Désiré Kabila a fait ouvrir des portes aux Occidentaux !

Dès son installation à la tête du pays, le nouvel homme, fils de Laurent-Désiré Kabila, choisi par les Occidentaux, prend littéralement un chemin autre que celui qu'avait emprunté son père. Il commence par béatifier le facilitateur du dialogue inter-congolais, l'ancien président du Botswana, Ketumile Joni Masire dit Quett Masire, invité dans la Capitale, reçu par le nouveau président quand Kabila père lui avait fait ériger un infranchissable mur.

Le dialogue s'ouvre le 15 octobre 2001 à Addis-Abeba, en Éthiopie. Il aboutit à Pretoria à l'Accord global et inclusif, signé le 2 avril 2003 à Sun City, en Afrique du Sud. L'accord donne lieu à un régime 1+4 inattendu, fait incorporer dans l'armée régulière des forces de toutes les rébellions, MLC, RCD-Goma, RCD-ML.

L'arrêt par Kagame des combats à Pepa

donne une indication claire sur les réalités du Rwanda. L'ordre d'arrêter les combats est venu des Occidentaux, signe de la dépendance existentielle du Rwanda vis-à-vis des Occidentaux.

Le Rwanda trop pauvre par son potentiel, son économie sinon son existence dépend étroitement de l'aide occidentale. La moitié de son budget est financée par l'aide extérieure. Il est dès lors difficile qu'une injonction occidentale ne puisse être suivie sauf à accepter de faire courir au « pays des mille collines » le risque d'un retour à l'âge de la pierre, ce que ne peut se permettre Kagame dont l'ambition affichée par sa propagande ou sa communication, est de passer pour un pays modèle dans la gestion au point d'afficher des taux de croissance hors normes (plus de 8% en 2023), de se faire élire et réélire à la soviétique sans que cela n'émeuve personne en Occident dans un pays à majorité hutue. L'essentiel, explique-t-on, c'est la paix, l'ordre, la stabilité ! Disons-le. Face à Kigali, Corneille Nangaa Yobeluo est le nouveau Laurent-Désiré Kabila, le nouveau Ernest Wamba dia Wamba, le nouveau Dr Émile Ilunga Kalambo, le nouveau Adolphe Onusumba Yemba. Un Congolais de service, sans existence, à exploiter et à lâcher sans explication dès que l'ordre tombe !

Si le Congo fait

aujourd'hui face à d'énormes défis dans la conduite de la guerre que lui mène le Rwanda, le pays est connu comme celui qui infligea une cuisante défaite à la rébellion tutsie du FPR lors de sa première tentative de prendre le pouvoir à Kigali. Sous Mobutu, l'ex-Zaïre, avec le général Donatien Mahele Lieko Bokungu à la tête d'un contingent des FAZ contribua, le moins que l'on puisse dire, le 2 octobre 1990, soit dès le lendemain de l'entrée du FPR au Rwanda, en venant de l'Ouganda, à la mort dans les bananeraies, du chef historique du FPR-APR, Fred Gisa Rwigema, de son vrai nom Emmanuel Gisa.

DU MAUVAIS TEMPS À KIGALI.

Certes, des versions diverses circulent sur ce décès. Il n'empêche ! Cette mort de l'homme qui fut le garde du corps de Yoweri Kaguta Museveni lors de ses opérations militaires parties de la Tanzanie et qui est nommé vice-ministre de la Défense à Kampala, à la prise du pouvoir par Museveni, fut l'œuvre du contingent zaïrois dépêché par Mobutu auprès de l'armée de son ami, le président rwandais, le Hutu Juvenal Habyarimana.

Partant des réalités existentielles du Rwanda, le Congo d'aujourd'hui peut déployer une stratégie gagnante qui ferait plier cet « homme fort de Kigali ». Une stratégie d'anéantissement sinon d'affaiblissement de l'économie et donc des finances de ce pays. Le contexte international actuel s'y prête avec cette multiplication des mauvaises nouvelles.

Le hasard n'existe pas, dit-on. Il est évident que depuis peu, Kigali croule sous du mauvais temps. Il y a le gel par l'Union Européenne de 20 millions d'euros à

la RDF pour son intervention à Cabo Delgado, au Mozambique. « L'UE ne peut pas apporter une assistance financière (au Rwanda) qui sera aussitôt injectée dans le financement des violences dans le Nord-Kivu », déclare un diplomate européen. Cette contribution financière ne sera pas versée au Rwanda qui, au lieu de se concentrer sur le développement de son territoire, exporte et entretient la terreur sur le sol congolais. Jusqu'où ira l'UE qui paraît s'acheminer vers de nouvelles sanctions contre Kigali pour son soutien au M23 ? Autre mauvaise nouvelle, l'arrivée au 10, Downing Street du Labour qui a conduit le nouveau premier ministre britannique, après son raz de marée électoral, à annuler le contrat sur les migrants. Keir Starmer a confirmé la fin de la politique d'expulsion des migrants vers le Rwanda.

Le 6 juillet, le chef du Labour a annoncé, lors de sa première conférence de presse à Downing Street, que la politique d'expulsion des demandeurs d'asile au Rwanda - « pays vanté mais non sûr pour les demandeurs d'asile », était « morte et enterrée ». Du coup, les sommes colossales que Kigali attendait de cet accord (432 millions d'euros comme coût de la procédure de demande d'asile au Rwanda, 140 millions d'euros supplémentaires si plus de 300 migrants étaient renvoyés au Rwanda, 151.000 livres prévues pour l'intégration de la personne renvoyée au cas où celle-ci resterait au Rwanda, etc.) partent en fumée quand la polémique enfle pour savoir s'il faut retourner ou pas les énormes sommes déjà perçues par Kigali.

Qu'attendre de Paris avec le changement de la politique étrangère française que va porter le futur gou-

vernement français et surtout de Washington qui ne met désormais aucune réserve dans son récit pour désigner nommément le Rwanda dans la guerre à l'Est du Congo ?

Le 5 décembre 2022, dans un appel téléphonique, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken a « dit clairement que tout soutien externe à des groupes armés non-étatiques en RDC doit cesser, y compris le soutien du Rwanda au M23 », en a rapporté officiellement le porte-parole du département d'État, Ned Price.

Le 5 février 2024, l'ambassade des États-Unis à Kinshasa diffuse un communiqué. « Nous avons fermement appelé tous les groupes armés non-étatiques, y compris le M23 sanctionné par les États-Unis, à cesser les hostilités et à déposer les armes (...). Nous appelons de nouveau le Rwanda à cesser de soutenir le M23 et à immédiatement retirer les Forces armées rwandaises du territoire congolais, étant donné que leur appui à ce groupe armé n'a servi qu'à déstabiliser davantage l'est de la RDC ».

Puis : Les États-Unis soulignent « depuis longtemps qu'il est primordial que tous les États respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun », ajoutant que « toute affirmation contraire est fautive ». Et ce tweet d'Antony Blinken du 7 avril 2024, jour de la commémoration des 30 ans du génocide rwandais, qui en dit long sur le virage de la politique américaine : « Nous pleurons le deuil des milliers de Tutsis, de Hutus, de Twas et d'autres dont la vie a été perdue au cours de 100 jours de violence indicible ». Réaction affligée de Kagame : « Quand il s'agit du jour de la commémoration, qui est le 7 avril, auriez-vous la gentillesse de commémorer

avec nous et de vous arrêter là ? Il y a 365 jours dans une année. Donnez-nous ce 7 avril, commémorez avec nous et, ensuite, vous pourrez passer les 364 jours restant à nous blâmer pour tout ce que vous n'aimez pas chez nous ». À la question d'un journaliste, Kagame révèle qu'il croyait avoir conclu, il y a dix ans, un accord avec les autorités américaines pour qu'elles ne critiquent pas l'anniversaire du génocide. Les choses ne sont donc plus désormais les mêmes ! Certes, Kagame est et reste sur papier un allié des États-Unis. Certes, Kagame a sur papier des relations amicales avec nombre de dirigeants occidentaux.

Reste que Kagame et son régime subissent désormais une pression qu'ils n'avaient jamais subie à ce jour suite à une implication militaire documentée dans les Kivu du puissant voisin économique, le Congo.

Entre le Rwanda et le Congo, le choix est clair. On le sait, « les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

Quand les médias s'en mêlent avec le dossier planétaire « Rwanda Classified » qui a surpris Kigali, qui a activé ses réseaux étrangers avec une tribune riposte « « Rwanda Classified », une faille journalistique ? » Reste que l'enquête « Rwanda Classified », au cœur de l'engrenage répressif du régime de Paul Kagame » menée par un consortium de 17 médias de onze pays dans le monde, a fait mouche, a interpellé les consciences.

Que veut Kagame dont le pays n'a rien dans ses mains ? Quelles ambitions folles, démesurées nourrit-il ? Peut-il exister en continuant de tromper et de travailler pour d'autres ? Et, si face au Rwanda, le Congo avait besoin d'autres armes pour lever la mise ?

KKMTRY ■

Suminwa monte ses ministres en puissance

Quatre sujets au cœur de son séminaire : gouvernance, économie, diplomatie, sécurité

Depuis déjà plusieurs années, un protocole gouvernemental paraît de rigueur au Congo au lendemain de la nomination d'une équipe gouvernementale. Il s'agit de la tenue d'un séminaire de mise à niveau des membres d'un nouveau Gouvernement. Une coutume érigée en institution.

La nouveauté après les élections du 20 décembre 2023 est cependant de taille : le nouveau Premier ministre du pays nommé le 1er avril 2024 par le Président de la République est une Première ministre.

C'est tout sauf une sinécure. L'avènement au 5, avenue Roi Baudouin, à l'Hôtel du Conseil, siège du Gouvernement, d'une femme est un événement historique. C'est la toute première fois que cela arrive dans ce pays depuis que ce pays est pays. Il existe des défis de reconnaissance ou d'acceptation qui prennent leurs racines dans des préjugés millénaires ou sociétaux. Ancienne Experte Senior du PNUD, Judith Suminwa Tuluka avait appartenu à l'équipe gouvernementale précédente. Ses proches vantent « une force de caractère », font état d'« une carrure de femme capable de conduire les réformes difficiles dont le pays a besoin », mettent en avant « sa longue



Le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dimanche 21 juillet à la cérémonie d'ouverture du Séminaire gouvernemental. DR.

carrière dans le développement et les finances publiques». Dans l'équipe gouvernementale Sama Lukonde Kenge II, elle avait dirigé pendant quatorze mois, du 24 mars 2023 au 12 juin 2024, le ministère du Plan.

DU RÉSULTAT À L'ARRIVÉE.

Elle avait observé les forces, les faiblesses, les failles d'une équipe pour les corriger en responsabilité par un séminaire conçu par elle-même. Y est-elle parvenue ? Y parviendra-t-elle ? Attendons les résultats à l'arrivée. « Résultat (s) ». Le mot a été entendu et répété nombre de fois à ce séminaire. Dans un court texte au fort contenu à

l'ouverture, dans cette grande salle du Palais de la Nation, siège de la Présidence de la République, où le Premier ministre Patrice-Émery Lumumba avait affronté le roi des Belges, Baudouin 1er, un 30 juin 1960, jour de la proclamation de l'Indépendance, en signant son arrêt de mort, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, l'a prononcé quatre fois. « Nos concitoyens attendent des résultats tangibles, des changements concrets dans leur quotidien, et nous devons être à la hauteur de leurs aspirations » ; « travailler sans relâche et avec un sens profond de dévouement pour atteindre les résul-

tats attendus par nos concitoyens » ; « lors de la première réunion du Conseil des ministres de ce Gouvernement, j'ai (...) annoncé que des évaluations périodiques seront effectuées pour mesurer la performance de chaque membre du gouvernement par rapport aux résultats attendus » ; « chacun sera jugé sur la base des résultats concrets obtenus, en accord avec les objectifs et les actions prioritaires définis dans le Programme d'Actions du Gouvernement » ; « votre rôle est crucial pour assurer une gouvernance efficace, efficiente et orientée vers les résultats ». Même récurrence dans le texte de clôture le 23 juillet, lu

par la Première ministre (le Président de la République étant retenu à une réunion stratégique) : « Je vous invite à emporter avec vous les enseignements que vous avez tirés de ces échanges et à les appliquer dans vos responsabilités quotidiennes. Le pacte d'engagement citoyen que nous scellons aujourd'hui est celui de mettre en œuvre des politiques qui améliorent la vie de chaque Congolaise et de chaque Congolais, sans exception. Soyez pragmatiques et obtenez-moi des résultats. C'est le mandat que le peuple nous a donné ». Un texte revenu sur d'autres aspects. « Ce séminaire a été un moment de

réflexion, de partage et d'engagement, et je suis convaincu qu'il aura un impact significatif sur notre action collective (...). Aujourd'hui, après ces jours de réflexion intense et d'échanges fructueux ou vous avez pris le temps d'examiner en profondeur les défis qui nous attendent et d'affiner votre compréhension des engagements que j'ai pris envers nos concitoyens, il est temps de tirer les premiers enseignements et de vous préparer à mettre en œuvre le Programme d'Actions du Gouvernement avec le dévouement, la rigueur et le sérieux requis. L'intérêt que vous avez accordé dans vos échanges à la problématique de la sécurité et de la sauvegarde de l'intégrité territoriale de notre pays ainsi que les diverses recommandations que vous avez présentées à cet effet, feront l'objet d'une attention minutieuse de ma part. Car, en effet, la paix demeure la condition sine qua non de la réussite de notre agenda de transformation et de diversification de l'économie congolaise, de création d'emplois et d'amélioration d'accès à l'éducation, à la santé et aux autres services sociaux de base tels que l'eau et l'électricité sur toute l'étendue de la République. Ce séminaire n'est que le début d'un processus continu de renforcement de notre gouvernance ». Puis : « Nous sommes à un tournant de notre histoire. Le monde regarde vers l'Afrique

et vers notre pays, avec espoir et attente. Nous avons l'opportunité de montrer au monde ce que signifie pour la République Démocratique du Congo être un « pays solution ». Plus que jamais, donnons un sens à notre hymne national, « Debout Congolais ! » ». Le séminaire Suminwa dont le thème était « sceller le pacte d'engagement citoyen par la promotion de la performance dans la gouvernance et l'implémentation efficace des réformes en exécution du Programme d'actions du gouvernement (PAG) 2024-2028 », avait pour objectif de promouvoir une nouvelle approche de gestion basée sur la performance et à diffuser les bonnes pratiques de la gouvernance publique, en misant sur la cohésion et la solidarité gouvernementales pour susciter l'engagement, la responsabilité et la redevabilité des membres du Gouvernement dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2024-2028. Lors de deux jours de travail où experts et intervenants ont défilé, les thèmes ont tourné autour de la gouvernance, de l'économie, de la diplomatie et de la sécurité. À la fin du séminaire, même protocole comme naguère : signature par chaque ministre d'un acte d'engagement éthique, lettre de mission remise à chaque ministre, recommandations, en

(Suite en page 7).

Comment mettre en œuvre le PAG 2024-2028

(Suite de la page 6).

l'espèce, treize points ci-après :

■ 1. Chaque membre du Gouvernement doit fonder ses initiatives sur le programme d'action du Gouvernement et savoir que ces initiatives s'exécutent sous la coordination et la direction de la Première ministre ;

■ 2. Dans le processus de préparation et l'élaboration des dossiers et projets de textes à soumettre aux instances gouvernementales, les membres du Gouvernement sont tenus d'associer les différents services et ministères impliqués ;

■ 3. L'adoption par les membres du Gouvernement d'une conduite morale compatible aux résultats escomptés ;

■ 4. Privilégier la compétence et l'expérience dans la nomination des Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques ;

■ 5. La transmission régulière et systématique à la Cour des Comptes des documents ci-après et dans le respect des délais légaux :



Comme première femme dans l'histoire du pays à être nommée à ce poste, Mme Judith Suminwa Tuluka se sent des responsabilités pour répondre aux attentes de ses compatriotes. DR.

► La loi de Finances promulguée dès sa mise en exécution ;
► Les situations des dépenses engagées, liquidées et ordonnancées ainsi que des recettes constatées, liquidées et ordon-

nancées ;
► Le projet de loi portant reddition des comptes de dernier exercice clos ;
► Les contrats des marchés publics dans le mois de leur signature ;

■ 6. L'instruction aux comptables publics principaux de produire leurs comptabilités mensuelles et leurs comptes de gestion à la Cour des Comptes ;
■ 7. L'adoption par le

Conseil des ministres du nouveau découpage des ministères en programme ;
■ 8. L'adoption de stratégies sectorielles ;
■ 9. La désignation des acteurs de ges-

tion du programme et l'adoption de la feuille de route de la mise en œuvre dudit programme ;
■ 10. La mise en place du système intégré de gestion des finances publiques ;

■ 11. La nécessité de doter les membres du Gouvernement d'un certain nombre d'outils et instruments en vue de la formulation de leurs plans stratégiques sectoriels, la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation des politiques et stratégies sectorielles pour la mise en œuvre du PAG 2024-2028 avec l'appui du SENAREC;

■ 12. La nécessité de formaliser l'engagement des membres du Gouvernement par la signature des Lettres de Mission en vue d'améliorer la performance de la mise en œuvre du PAG 2024-2028, avec le suivi du Secrétaire Général à la Primature et du Cabinet de la Première Ministre et l'appui du Gouvernement ;

■ 13. La signature d'un décret par la Première ministre pour la mise en place d'un cadre de dialogue entre les ministères du Plan, Budget, Finances et Genre sur la planification et la budgétisation sensible au Genre.

D. DADEI

Première Congolaise Cheffe du Gouvernement, elle dit avoir reçu le message de ses compatriotes

En écoutant le discours de la Première ministre Judith Suminwa Tuluka, prononcé lundi 22 juillet devant le Président de la République et les membres de son gouvernement, dans la grande salle de l'hôtel Fleuve Congo Kinshasa, lors de l'ouverture des travaux du séminaire gouvernemental, l'un des tout premiers depuis son grand oral intervenu le 12 juin 2024 devant l'Assemblée nationale à la séance de présentation de son programme d'action PAG 2024-2028 qui fut une séance d'investiture de son Gouvernement, on retient deux faits majeurs que la Première ministre présente comme des marqueurs dans l'histoire du pays. « C'est la première fois, déclare-t-elle, qu'un Président de la République est élu à plus de 73

% des voix, ce qui est un plébiscite. Mais c'est aussi, et surtout, c'est la première fois qu'une femme est nommée Première ministre et Cheffe du Gouvernement ». En « réitérant » « toute (sa) gratitude, (sa) reconnaissance et (son) engagement « à mériter cette confiance placée en (sa) modeste personne » par le Chef de l'État, Mme Suminwa estime que « globalement, la nomination d'une femme à ce poste de responsabilité a suscité un grand espoir dans nos populations dont les attentes sont à la dimension continentale de notre pays ». D'où les responsabilités « au regard des attentes de notre Peuple » qu'elle tire de cet avènement historique et du « message » qu'elle a « intériorisé ». D'où, « (son) devoir d'y répondre de la meilleure façon possible ». « En un

mot comme en plusieurs, déclare-t-elle, les Congolais veulent et attendent un changement. Les Congolais exigent la différence. Je serai tentée de leur dire: message bien reçu ». Puis : « Je déclare ici que le Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire sera un gouvernement du changement, un gouvernement de la différence. Je reste fermement convaincue que le premier changement et la différence que nous devons apporter sont dans notre façon de faire, car nous sommes là pour servir le peuple et non (pour nous) servir ». Puis, se tournant vers ses ministres, elle a ces mots : « Votre comportement doit être caractérisé par l'observance des valeurs déontologiques, en agissant, dans l'exercice de vos fonctions respectives avec dévouement, honnêteté,

intégrité, dignité, équité, impartialité et loyauté. Nous avons l'obligation collective de moraliser la vie publique en décourageant, toute velléité de corruption ou de détournement ». À ce séminaire dont le thème central était de « sceller le pacte d'engagement citoyen par la promotion de la performance dans la gouvernance et l'implémentation efficace des réformes en exécution du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 », Mme Suminwa a déclaré s'engager plus que jamais à « la concrétisation effective de la vision de changement telle que prônée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État. Cette vision qui est essentiellement centrée sur l'homme et totalement axée sur les résultats visés au cours de la mandature

2024-2028 ». Les tendances observées au niveau économique des premiers pas de l'action de cette femme montrent, à la mi-juin, « une consolidation de la confiance des chefs d'entreprises quant aux perspectives économiques de l'économie nationale », selon les résultats de l'enquête d'opinions de la Banque Centrale du Congo, BCC. L'action menée par l'équipe économique Suminwa dans « le renforcement des mesures de stabilisation contribue à garantir une relative stabilité tant sur le marché des biens et services », note la BCC même si « des prévisions renseignent une croissance de 4,7 % en 2024 contre 5,3 % prévue initialement ». Quant à l'inflation, au 12 juillet 2024,

(Suite en page 8).

Elle réclame dévouement, honnêteté, intégrité, équité, dignité, impartialité, loyauté

(Suite de la page 7).

elle a ralenti, «se situant en rythme hebdomadaire à un taux de 0,31 % contre 0,39 % la semaine précédente, portant l'inflation cumulée à 8,16 %». Au 12 juillet 2024, le CDF, Franc congolais, s'est établi à CDF 2.790,09 à l'indicatif, «indiquant une appréciation de 2,14 % en rythme hebdomadaire sauf qu'au parallèle, la monnaie nationale s'est légèrement dépréciée de 0,38 %», écrit la BCC. Ci-après, en intégralité.

C'est avec honneur et grand enthousiasme que je me tiens devant vous ce jour, à l'occasion de ce séminaire gouvernemental, qui a pour objectif de susciter en nous, l'intérêt et l'engagement nécessaires pour la concrétisation effective de la vision de changement telle que prônée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État. Cette vision qui est essentiellement centrée sur l'homme et totalement axée sur les résultats visés au cours de la mandature 2024-2028.

Je tiens à rendre un hommage mérité, à SEM le Président de la République, Chef de l'État pour son leadership visionnaire et lui exprimer ma profonde gratitude pour la confiance qu'il a placée en ma modeste personne, afin de diriger le Gouvernement de la République au cours de son deuxième mandat. Son engagement et sa détermination à sortir notre pays du piège de la pauvreté en vue de l'inscrire dans la trajectoire de l'émergence, ne sont plus à démontrer. Au moment où nous organisons ce séminaire dont le thème central est « sceller le pacte d'engagement citoyen par la promotion de la performance dans la gouvernance et l'implémentation efficace des réformes en exécution du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 », et face aux nombreux défis à relever, je réalise, plus que par le passé, combien le choix que le Chef de l'État a porté sur ma modeste personne, au-delà d'être un privilège en tant que première femme dans l'histoire de notre pays à assumer cette fonction, est beaucoup plus une responsabilité au regard des attentes de notre Peuple. Il n'est plus nécessaire de rappeler que notre Gouvernement arrive dans un contexte sécuritaire qui demeure très difficile. Ce dernier reste marqué principalement par l'escalade du conflit dans la partie Est du pays notamment, la guerre menées par le Rwanda avec ses supplétifs du M23. Ces tensions sécuritaires ont comme conséquences, le déplacement massif des populations, on en compte environ 7 millions à ce jour, sans oublier d'énormes pertes en vies humaines et des destructions du patrimoine



Mme Judith Suminwa Tuluka lors de son discours à l'ouverture des travaux du Séminaire à l'hôtel du Fleuve. DR.

national.

Comme vous le savez ou avez pu le constater, le coût global de la guerre est astronomique. Cette situation induit des dépenses exceptionnelles supplémentaires qui auraient pu être allouées au financement du développement national. C'est pourquoi, notre Gouvernement est contraint de déployer tous les efforts nécessaires pour apporter une solution adéquate en vue de restaurer la paix et la sécurité ainsi qu'assurer l'intégrité territoriale mais aussi de rationaliser les dépenses pour préserver la part des investissements prévus dans le PAG 2024-2028. Ce séminaire constitue donc un cadre idéal pour confirmer solennellement notre véritable engagement de responsabilité, de transparence et d'intégrité pour une gouvernance inclusive et participative axée sur les résultats en vue de garantir le succès dans la mise en œuvre des six engagements du chef de l'État articulés dans le PAG 2024-2028. Ce séminaire gouvernemental se propose comme objectif global de consacrer les modalités concrètes d'une nouvelle approche du rendement institutionnel visant à améliorer la performance des politiques publiques développées et mises en œuvre au niveau ministériel en mesurant leur efficacité, leur efficacité et leur impact. Il offre donc l'opportunité à chaque membre du gouvernement de s'inscrire individuellement et collectivement en tant que responsable d'une institution de la République, dans le processus de changement de mentalités enclenché par le Chef de l'État afin de parvenir

à un nouveau type de Congolais, imbu d'esprit patriotique, imbibé du sens de devoir et de responsabilité, et orienté vers le développement intégral et l'émergence de la RDC. Au-delà de son rôle de renforcement de capacités managériales, ce séminaire se veut d'être un moment de réflexion, d'introspection et de raffermissement de valeurs morales. Être ministre n'est pas une profession, c'est un mandat, c'est une mission. Et à ce titre, nous sommes tous redevables vis-à-vis de nos concitoyens. Un ministre n'est pas au-dessus de la loi, mais il doit être un exemple. La population nous regarde, la jeunesse nous observe. De ce fait, ce séminaire constitue également pour nous une réelle opportunité de revenir brièvement sur la substance du Programme qui orientera la décision et l'action du Gouvernement au cours de la période 2024-2028 ainsi que la pertinence des actions retenues par rapport aux résultats attendus en vue de l'amélioration du bien-être de nos compatriotes. Le programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 tel que présenté et adopté lors de l'investiture du Gouvernement à l'Assemblée nationale, est pour moi la réponse programmatique aux six engagements du chef de l'État. Ainsi, il a levé les options stratégiques majeures et fixé un certain nombre d'orientations politiques jugées opportunes pour guider, éclairer et orienter la décision et l'action gouvernementales ainsi que toutes les interventions publiques qui en découlent aux fins de la concrétisation effective de l'en-

gagement en faveur de l'unité, la sécurité et la prospérité de notre pays. L'ambition étant d'accélérer la transformation structurelle de notre pays et d'en faire une puissance économique, financière et politique au cœur de l'Afrique, dans un horizon raisonnable. C'est pourquoi, en plus des réformes prioritaires aussi bien structurelles que conjoncturelles dans l'ensemble des secteurs, le PAG 2024-2028 est le cadre référentiel de base pour toutes actions et interventions gouvernementales. Il se veut être ce cadre fédérateur de tous les efforts et les énergies jugées nécessaires pour créer les conditions propices à la transformation du paradoxe congolais en un océan d'opportunités pour bouger les lignes et parvenir à réaliser des progrès significatifs du pays sur la trajectoire du développement durable tel que visé par le Plan National Stratégique de Développement en cours de finalisation en lien aux Objectifs de Développement Durable, ODD.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Comme vous le savez, notre pays, la République Démocratique du Congo, vient de célébrer au 30 juin 2024 le soixante quatrième anniversaire de son accession à l'indépendance politique. Depuis l'indépendance d'énormes sacrifices ont été consentis par un certain nombre de ses vaillants fils et filles parmi lesquels je peux citer Kimpavita, Joseph Kasavubu, Patrice-Émery Lumumba et Étienne Tshisekedi wa Mulumba, pour ne citer que

ceux-là, qui ont fait et continuent de faire rêver plus d'un et, particulièrement les jeunes. Ces derniers attendent, en effet, de nous membres du gouvernement, la réalisation des actions concrètes permettant de lever résolument les fronts longtemps courbés et, pour de bon, prendre le plus bel élan pour retrouver la voie de la résilience et la prospérité en vue du développement durable dans la paix et la sécurité. De la même manière que les Congolaises et Congolais étaient tous mobilisés et déterminés, comme un seul homme le 30 juin 1960, en chantant en chœur et fièrement « le debout congolais ! », nous devons, collectivement comme individuellement, nous engager à porter la responsabilité historique de poser les bases d'une indépendance économique et sociale inclusive et méritée. Le temps est donc venu de prendre le bel élan pour changer le narratif et traduire nos engagements en actions passant par des assignations en vue d'inculquer à notre Gouvernement la culture des résultats, de la performance et de redevabilité.

Mesdames et messieurs les Membres du Gouvernement, Répondant à l'appel à la mobilisation générale lancé par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, nous devons nous inscrire résolument dans une perspective visant à bouger et faire bouger les lignes afin de porter plus haut et plus loin le combat pour la résilience, l'émergence et le développement durable de notre pays. (Suite en page 9).

Elle proclame l'obligation collective de décourager corruption et détournement

(Suite de la page 8).

Ainsi, en vue de la continuité et la consolidation des acquis de la première mandature, notre gouvernement doit imprimer d'entrée de jeu, une dynamique d'actions et d'interventions qui s'ajustent autour de six engagements prioritaires pour les cinq prochaines années.

Pour rappel, il s'agit de :

- 1. Créer plus d'emplois pour absorber les dizaines de milliers de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année et réduire le niveau de sous-emploi ;
- 2. Protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais contre les aléas des prix à l'importation et les variations du taux de change afin de leur garantir une qualité de vie stable et digne ;
- 3. Mieux protéger le citoyen congolais afin que la République Démocratique du Congo se rapproche de son destin d'un havre de paix pour le bénéfice de l'ensemble de la région d'Afrique centrale et des Grands Lacs ;
- 4. Construire une économie plus diversifiée et plus compétitive ;
- 5. Assurer plus d'accès aux services de base en vue d'éliminer progressivement les disparités géographiques entre milieu urbain et rural, entre provinces, entre grandes et petites villes en ce qui concerne l'offre des services sociaux ;
- 6. Renforcer l'efficacité des services publics.

Parce que la concrétisation de ces engagements requiert une réponse gouvernementale adéquate, efficace et de qualité, il est de mon devoir en tant que Cheffe du Gouvernement de favoriser le développement d'une coalition forte autour du PAG 2024-2028 et d'une collaboration étroite entre les membres de l'équipe gouvernementale.

Il s'agit aussi de garantir et veiller en permanence l'alignement nécessaire des différentes actions et interventions de chaque membre du Gouvernement au niveau sectoriel au PNSD et aux engagements politiques qui en découlent. Il s'agit en somme d'assurer :

- i. la cohésion de l'équipe gouvernementale,
- ii. la cohérence de la politique gouvernementale et
- iii. la coordination de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation pour l'atteinte des résultats escomptés.

C'est dans cette perspective que, sous la houlette de Son Excellence le Président de la République, Chef de l'État, j'ai décidé de convoquer les présentes assises en vue de nous sensibiliser sur la nécessité d'aligner toutes les politiques, stratégies, mesures et actions du Gouvernement à la vision du changement impulsée par le Président de la République, Chef de l'État pour cette deuxième mandature.

Ainsi, au regard de la forte de-



À l'issue du séminaire, Mme Suminwa Tuluka remet une lettre de mission à un membre de son gouvernement. DR.

mande citoyenne pour le changement des paradigmes, il y a l'impérieuse nécessité de nous mobiliser en tant que parties prenantes à la gouvernance publique pour créer une synergie d'actions et d'acteurs au changement dans le but d'améliorer et renforcer la réponse gouvernementale au regard de nombreux défis auxquels le pays est encore confronté 64 ans après son accession de l'indépendance politique.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Les actions, projets et réformes énoncés dans le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 se fondent sur une analyse exhaustive de défis et des contraintes structurelles majeures qui entravent l'économie et le développement de la République Démocratique du Congo, lesquelles contraintes doivent être surmontées pour favoriser l'émergence économique du pays. Pour surmonter ces obstacles, la RDC doit adopter des politiques économiques solides, favoriser la diversification économique, renforcer ses institutions et lutter efficacement contre la corruption afin d'assurer une croissance inclusive et durable. Ces réformes nécessitent une approche intégrée impliquant le gouvernement, les partenaires internationaux techniques et financiers, le secteur privé et la société civile pour garantir des progrès durables.

Compte tenu de l'ampleur de ces contraintes structurelles, le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 se chiffre à plus de 277.066

milliards de CDF, soit 92,9 milliards de \$US pour une période de cinq ans, soit un coût annuel moyen de 55.413,2 milliards de CDF correspondant à environ 18,471 milliards de \$US, le coût est totalement couvert par des ressources étatiques et non étatiques, du Pouvoir central et des provinces ainsi que des ETD. Il traduit la ferme volonté du Gouvernement congolais d'atteindre un double objectif :

- Consolidar les acquis du premier mandat en vue de parachever l'avènement d'un Congo plus uni, mieux sécurisé, avant-gardiste à la souveraineté affirmée et plus prospère ;
 - Poser définitivement les jalons d'un Congo émergent dans lequel l'autorité de l'État est consolidée, la solidarité renforcée et les villes connectées pour le meilleur.
- Pour atteindre ces objectifs, le Programme d'Actions du Gouvernement définit ses grandes orientations, objectifs, axes d'intervention et actions prioritaires en vue de guider les décisions stratégiques et opérationnelles du Gouvernement. Ce Cadre d'orientation stratégique est structuré en six piliers qui sont les suivants :
- I. Construire une économie diversifiée et compétitive pour créer plus d'emplois et protéger le pouvoir d'achat des ménages ;
 - II. Protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens ;
 - III. Aménager le territoire national en vue d'une connectivité maximale ;
 - IV. Garantir l'accès aux services sociaux de base ;
 - V. Renforcer les capacités du

Congolais pour participer à la construction du pays ;

■ VI. Gérer durablement et de manière responsable l'écosystème de la RDC face aux changements climatiques. Ces six piliers du PAG 2024-2028 permettront, par leurs synergies et leurs effets complémentaires et cumulatifs, de consolider les acquis du premier mandat du Président Felix-Antoine Tshisekedi puis d'accélérer le développement économique et social de la RD Congo. Pour rappel, ces six piliers se déclinent en 52 axes stratégiques qui correspondent aux différents domaines d'intervention.

À leur tour, les 52 axes stratégiques se déclinent 326 en actions, projets et réformes qui seront respectivement mis en œuvre par les ministères sectoriels. Certaines de ces actions constituent des exigences immédiates, et d'autres relèvent de la nécessité de transformer structurellement notre société ainsi que notre économie. La concrétisation de ces ambitions exprimées dans notre Programme d'Actions du Gouvernement appelle la cohésion et la solidarité de toute l'équipe gouvernementale pour susciter l'engagement, la responsabilité et la redevabilité des membres du Gouvernement dans la mise en œuvre du PAG 2024-2028. Elle exige également une réponse robuste et appropriée qui dépend de la qualité et l'efficacité des interventions ministérielles comme les produits d'un système performant de pilotage et de coordination de l'action gouvernementale autour de la Première ministre, Cheffe du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ; Distingués invités,

Il est un fait que la R-dCongo, notre beau pays, vit un moment historique et de grande espérance à double titre. C'est la première fois qu'un Président de la République est élu à plus de 73 % des voix, ce qui est un plébiscite. Mais c'est aussi et surtout que c'est la première fois qu'une femme est nommée Première ministre et Cheffe du Gouvernement. C'est ici le lieu de réitérer à SEM le Président de la République, déjà proclamé Champion de la masculinité positive, toute ma gratitude, ma reconnaissance et mon engagement à mériter cette confiance placée en ma modeste personne.

Globalement, la nomination d'une femme à ce poste de responsabilité a suscité un grand espoir dans nos populations dont les attentes sont à la dimension continentale de notre pays. J'ai intériorisé ce message et c'est mon devoir d'y répondre de la meilleure façon possible. En un mot comme en plusieurs, les Congolais veulent et attendent un changement. Les Congolais exigent la différence. Je serai tentée de leur dire message bien reçu. Je déclare ici que le Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire sera un gouvernement du changement, un gouvernement de la différence. Je reste fermement convaincue que le premier changement et la différence que nous devons apporter est dans notre façon de faire, car nous sommes là

(Suite en page 10).

Elle s'engage au respect strict des principes éthiques et déontologiques fondant la gouvernance publique



À la première rangée des membres du Gouvernement Suminwa au Palais de la Nation figurent notamment les Vice-premiers ministres. DR.

(Suite de la page 9).

pour servir le peuple et non se servir. Votre comportement doit être caractérisé par l'observance des valeurs déontologiques, en agissant, dans l'exercice de vos fonctions respectives avec dévouement, honnêteté, intégrité, dignité, équité, impartialité et loyauté. Nous avons l'obligation collective de moraliser la vie publique en décourageant, toute velléité de corruption ou de détournement. À cet effet, dans le cadre du renforcement de l'efficacité de l'action gouvernementale, nous prendrons, dès aujourd'hui, un engagement ferme en faveur d'une gestion publique basée sur la performance et axée sur les résultats. Aussi, nous engageons nous collectivement et individuellement à mettre en œuvre le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 tel qu'adopté par l'Assemblée nationale en date du 12 juin 2024, en prenant en compte les méthodes et approches de travail ci-après :

- La collaboration interministérielle pour permettre une prise de décision plus efficace et plus coordonnée ;
- La Gouvernance collaborative qui implique l'Administration pour atteindre des objectifs communs ;
- La gouvernance participative qui vise à impliquer les citoyens dans le processus de prise de décision pour améliorer la transparence, le partage d'information, la participation et la responsabilité ;
- La culture du résultat et de la performance. Les politiques ministérielles seront évaluées selon des indicateurs de performance. La culture du résultat doit être diffusée à tous les niveaux ;
- L'utilisation judicieuse des

ressources financières à disposition des ministères et des agences gouvernementales pour répondre aux besoins de la population à travers la transparence et intégrité, qui sont des critères essentiels pour établir la confiance du public. Les informations sur les dépenses et les revenus doivent être accessibles et facilement compréhensibles ;

- Le respect strict des principes éthiques et déontologiques qui sous-tendent la gouvernance publique ;
- Le respect des droits humains et de l'égalité entre les sexes. Au-delà de la mise en œuvre stricte de ces méthodes et approches dans le travail quotidien de l'équipe gouvernementale, j'ai également l'ambition, non démesurée certes, de surfer sur des valeurs pour rendre à notre pays sa grandeur. Et pour y arriver, nous devons prôner l'excellence et mettre au service du pays toute l'expertise requise pour l'atteinte des objectifs fixés. Autant le processus de votre désignation a été rigoureux, autant je vous exhorte à privilégier l'excellence, dans le choix des collaborateurs qui composeront vos cabinets, sachant que périodiquement, comme l'a si bien rappelé le Chef de l'État, une évaluation sans complaisance sera faite et vous serez seul responsable face à vos choix. Il est donc temps de tourner le dos aux anti-valeurs, au clientélisme, au tribalisme, à la corruption, au détournement des deniers publics. Il faut changer la donne. Chaque fois que la population entend parler des milliards de Francs congolais, ce sera parce que ces ressources auront été utilisés au profit de programmes et projets de développement en vue d'améliorer leur vécu quotidien.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Nous devons bannir l'exposition d'une vie ostentatoire, d'un luxe insolent alors que la population pour laquelle nous devons travailler pour leur apporter des réponses et des solutions, a du mal à résoudre les questions essentielles liées à son existence. Cela doit changer. L'exemplarité des responsables que nous sommes, nous astreint à être les premiers à respecter nos textes légaux et réglementaires, notamment le Code de la route. Un ministre n'est pas au-dessus de la loi, mais plutôt un exemple pour la société. Pour cela, je demande au VPM Intérieur d'instruire, sans délai et de mettre strictement en application les textes qui réglementent l'usage des cortèges d'une part et, d'autre part, d'instruire la police par rapport à l'obligation pour tous du strict respect du code de la route y compris pour les officiels. Et ceci n'est qu'un exemple.

Mesdames et Messieurs, Membres du Gouvernement, Pour rester dans l'esprit du thème principal de cette retraite gouvernementale, chaque membre du Gouvernement sera responsabilisé, au sortir de ce séminaire, par rapport aux missions confiées à son secteur en vue de traduire en actions concrètes et en résultats tangibles les engagements électoraux du Président Félix-Antoine Tshisekedi et les priorités du Programme gouvernemental. Vous êtes exhortés, à la lumière de l'acte d'engagement éthique que vous signerez en ma présence, à vous abstenir de vous prononcer sur toute affaire pour laquelle vous êtes directement ou indirectement impliqués pour éviter tout conflit, d'exercer soit par vous-même, soit par une per-

sonne interposée, toute activité incompatible avec vos fonctions ; de divulguer le secret professionnel et d'utiliser les biens publics pour des fins personnelles. Après le séminaire, les actes d'engagement éthique signés ici seront complétés par la signature du contrat d'objectifs et de performance (COP) à travers les Lettres des Missions (LdM) comme référentiels de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par la performance. Ces lettres de mission confiée à chaque membre de l'équipe gouvernementale permettront de renseigner et de s'assurer, en temps réel, que les différents objectifs du Programme du Gouvernement (PAG 2024-2028) sont en train d'être atteints et que les résultats escomptés seront au rendez-vous conformément aux engagements pris. Ces lettres subiront dans un second temps un travail additionnel avec vos administrations respectives, sous la coordination du Secrétariat général à la Primature et de mon cabinet, qui débouchera sur l'élaboration de feuilles de route sectorielles assorties d'indicateurs de performance qui constitueront la boussole de la mise en œuvre des activités, projets et/ou réformes de chaque secteur. À mon niveau, en ma qualité de Coordonnateur de l'action gouvernementale, je suis occupée à mettre en place une Delivery Unit pour le suivi et évaluation de toute l'activité de mon gouvernement. Aux termes de ces assises, un mécanisme de suivi-évaluation des décisions et/ou recommandations formulées ainsi que des principaux engagements pris à l'issue du Séminaire sera mis en place sous la coordination du Secrétariat Général du Gouvernement. Ce dernier m'apportera tout l'appui et toute l'assistance technique

nécessaire en collaboration avec le Secrétariat Général à la Primature, le ministère du Plan en charge de la coordination Gouvernementale au niveau technique, le Cabinet de Son Excellence Monsieur le Président de République, Chef de l'État à travers notamment, le Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS) et mon propre Cabinet.

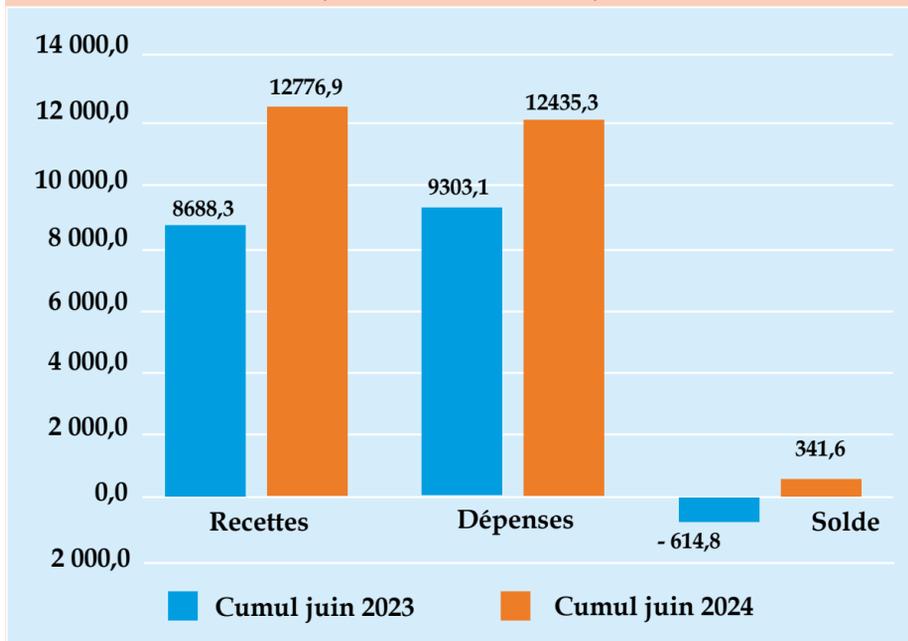
Mesdames et Messieurs les Vice-premiers ministres, Mesdames et Messieurs les ministres d'État, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ministres délégués, Mesdames et Messieurs les vice-Ministres, je ne peux terminer mon propos sans remercier toute l'équipe du SENAREC, nos partenaires au Développement que sont la Banque Mondiale et le PNUD, le Secrétariat général du Gouvernement et tous les experts pour tout le travail abattu et le soutien pour l'organisation et la réussite de cet événement. Enfin, en cette circonstance particulière, je voudrais vous inviter tous à tirer profit de ce séminaire pour que chacun se mette au pas de la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, qui a appelé tous les animateurs des institutions publiques, à quelque échelon que ce soit, à un sens élevé de patriotisme, afin que notre rêve commun à tous, de voir notre Congo dans toute sa splendeur devienne une réalité. Je vous souhaite de suivre assidûment les thèmes qui seront développés dans les différentes sessions et de fructueux échanges. Chacun sera jugé à l'aune de sa compétence, de ses qualités professionnelles, mais aussi de sa bonne moralité. C'est cela la ligne directrice du Gouvernement de la différence.

Je vous remercie.

Les premières actions

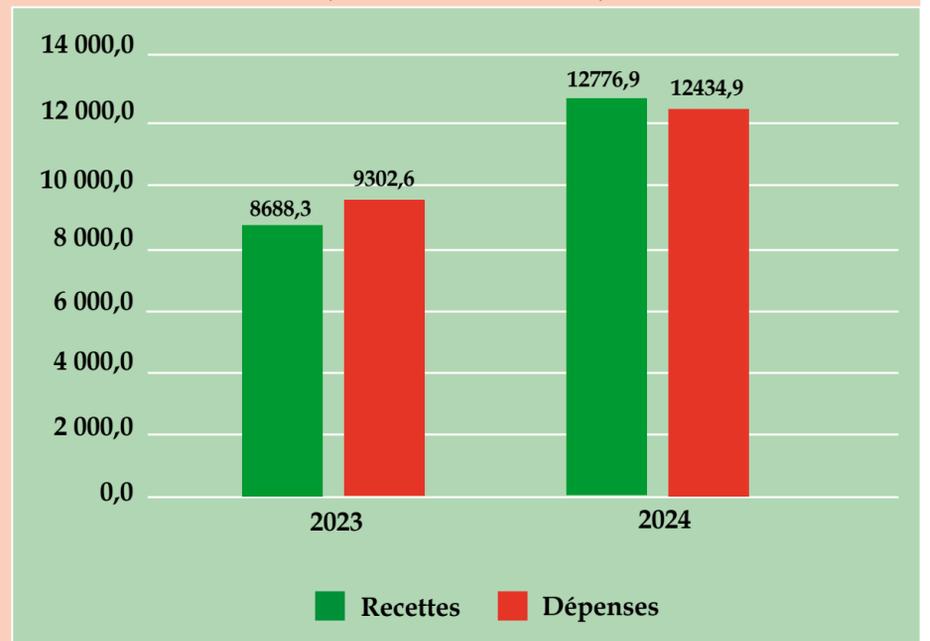
Suminwa sont jugées positivement par les chefs d'entreprises

ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES
(EN MILLIARDS DE CDF)



Source: BCC sur base des données PTR du secteur public (DTO/Min. Finances)

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES
(EN MILLIARDS DE CDF)



Source: BCC sur base des données PTR du secteur public (DTO/Min. Finances)

L'économie mondiale se remet progressivement des effets négatifs des récentes crises. Toutefois, nombreux pays ne sont pas revenus à leur trajectoire de production d'avant pandémie. Cas notamment des économies en développement, particulièrement celles du continent africain confrontées à un besoin important de financement de développement. Cette situation tient principalement des contraintes énormes, notamment celles relatives aux marges budgétaires adéquates dans un contexte marqué par un niveau d'endettement déjà élevé et de resserrement monétaire dans la plupart des économies à l'échelle mondiale. Dans ces conditions, il est impérieux pour les décideurs de penser aux financements innovants qui favoriseraient la croissance économique et l'emploi dans la région, avec pour conséquence d'améliorer leur situation budgétaire. S'agissant particulière-

ment de l'objectif de croissance, il devrait davantage être orienté vers le secteur privé. Ainsi, les gouvernements devraient se concentrer sur l'élimination des contraintes politiques à la croissance des investissements du secteur privé. Par ailleurs, pour ce qui est du financement de la transformation structurelle de l'économie africaine, il devrait concerner le financement des besoins à long terme. C'est dans ce cadre qu'en marge du Symposium Économique en Afrique, le Directeur du Département Afrique du FMI, le Fonds Monétaire International, a appelé au renforcement de la coopération internationale pour favoriser cette transformation. Ce renforcement de la coopération internationale devrait se traduire par une augmentation des subventions budgétaires et un accès aux financements concessionnels. Pour le FMI, ce type de financement reste un grand potentiel pour la création d'un espace bud-

gétaire utile pour le développement et la transformation.

AU PLAN INTÉRIEUR. Les premiers pas du team économique Suminwa sont perçus positivement par le marché, selon la note de conjoncture de la Banque Centrale du Congo, BCC datée mi-juin. Le renforcement des mesures de stabilisation contribue à garantir une relative stabilité tant sur le marché des changes que sur celui des biens et services. Sur le secteur réel, l'économie devrait rester sur le sentier d'une croissance soutenue et supérieure à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne. En outre, le renforcement des mesures de stabilisation engagées depuis le mois de juillet 2023 devrait contribuer au ralentissement de l'inflation en 2024 par rapport à l'année précédente. Les prévisions renseignent une croissance de 4,7 % en 2024 contre 5,3 % prévue initialement. Dans un contexte de ralentissement des prix intérieurs comparativement

à l'année précédente, les activités non extractives seront soutenues notamment par la poursuite de la mise en œuvre des programmes du Gouvernement, notamment le PDL-145T, ainsi que la bonne tenue des industries manufacturières et du commerce. Pour rappel, en 2023 la croissance du PIB réel s'était située à 8,4 % contre de 8,9 % l'année précédente. La croissance des activités extractives s'était fixée à 18,2% en 2023 contre 22,0 % une année plutôt, consolidant la position de ce secteur comme porteur de croissance au Congo. Le PIB hors mines s'était situé à 3,5 % en 2023 après une réalisation de 3,1 % l'année précédente, soutenue par la branche «Bâtiments et Travaux Publics». S'agissant du baromètre de conjoncture, au mois de juin, les résultats de l'enquête d'opinions renseignent une consolidation de la confiance des chefs d'entreprises quant aux perspectives économiques de l'économie nationale. Cette consolidation s'est tra-

duite par un solde global d'opinions établi à 35,9 % au mois de juin contre 35,2 % le mois précédent, en augmentation pour le huitième mois consécutif. Cette évolution tient principalement de l'optimisme affiché par les chefs d'entreprises évoluant dans différentes branches d'activités, et principalement ceux de la branche « Extraction minière ». Sur le marché des biens et services, au 12 juillet 2024, l'inflation a ralenti, se situant en rythme hebdomadaire à un taux de 0,31 % contre 0,39 % la semaine précédente, portant l'inflation cumulée à 8,16%. La fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a contribué à la variation de l'indice global à hauteur de 60,41 %, suivi de «Transport», « Biens et services divers », «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», et «Santé» avec des contributions respectives hebdomadaire de 9,00 %, 7,88 %, 7,83 % et 4,64%. En glissement annuel, le taux d'inflation se situe à

15,31 % venant de 19,6 % la semaine précédente et 23,8 % à fin décembre 2023. En annualisé, il s'établit à 15,68 % contre une cible annuelle de 11,3 %. Sur les Finances Publiques, le plan de trésorerie prévisionnel, PTR, projette un excédent de trésorerie de 71,8 milliards de CDF, pour le mois de juillet 2024, traduit par les recettes attendues de 2.762,7 milliards de CDF et des dépenses à exécuter de 2.690,9 milliards. Ces rentrées seraient consécutives au paiement du premier acompte provisionnel de l'Impôt sur les Bénéfices et Profits, IBP, lequel devrait booster le niveau des recettes de l'administration fiscale. Quid de la situation comparée 2023 et 2024 ? La gestion des finances publiques, au cours du premier semestre de l'année 2024, a été caractérisée par une mobilisation accrue des recettes publiques tant en nominal qu'en \$US comparativement à la période correspondante de 2023 et ce, malgré l'absence des appuis budgétaires.

La même tendance a été observée au niveau des dépenses. Toutefois, le solde s'est amélioré en 2024, passant d'un déficit de CDF 614,8 milliards à un excédent de CDF 341,6 milliards en 2024. Les recettes publiques ont atteint CDF 12.776 milliards à fin juin venant de CDF 8.688 milliards. En ce qui concerne les dépenses, elles sont passées de CDF 9.302 milliards à CDF 12.435 milliards.

De l'exécution du plan de trésorerie du secteur public au 12 juillet 2024. Au 12 juillet 2024, l'exécution du plan de trésorerie du secteur public s'est soldée par un déficit de CDF 107,2 milliards, financé entièrement par une partie de la marge de trésorerie constituée antérieurement, laquelle a également servi au remboursement des titres publics échus à hauteur de 195,7 milliards, dans un contexte d'émission nette négative.

Évolution mensuelle des recettes au 12 juillet 2024.

(Suite en page 14).

ÉVOLUTION DU PLAN DE TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU 12 JUILLET 2024 (EN MILLIARDS DE CDF)

RUBRIQUES	RÉALISATION 2023		Au 12 juillet 2024			Cumul au 12 juillet 2024		
	Mois de juillet	Cumul juillet	Program.	Réalisation	Exéc. en %	Program.	Réalisation	Exéc. en %
Douanes et accises (DGDA)	426,7	2746,4	574,9	187,9	32,7	3520,3	2990,0	84,9
Impôts directs, indirects (DGI)	1395,8	6114,7	1839,0	180,1	9,8	7556,5	7295,6	96,5
Recettes non fiscales (DGRAD)	288,4	1702,2	332,5	126,7	38,1	1970,3	2092,3	106,2
Pétroliers Producteurs	0,0	178,9	16,4	0,0	0,0	295,5	285,7	96,7
Dons et autres recettes	0,0	57,0	0,0	0,3	0,0	0,0	608,1	-
Total revenus et dons	2111,0	10799,2	2762,7	494,9	17,9	13342,6	13271,8	99,5
Dépenses courantes	1481,4	8395,3	1454,1	297,9	20,5	9877,9	7881,9	79,8
Salaires	620,0	4123,6	674,3	0,0	0,0	5079,3	4133,8	81,4
Intérêt sur la dette	20,3	118,7	21,6	19,5	90,2	154,7	245,8	158,8
Dont dette extérieure	0,2	36,2	0,1	0,2	113,1	47,6	72,5	152,3
Frais de fonct. Inst. et Min.	386,9	2547,8	541,0	82,1	15,2	2789,3	1908,1	68,4
Institutions Politiques	188,4	1057,3	224,6	39,7	17,7	1143,8	923,2	80,7
Ministères	198,5	1490,4	316,4	42,4	13,4	1645,4	984,9	59,9
Dépenses en capital	552,0	1325,0	567,1	301,9	53,2	1561,4	1357,5	86,9
Amortissement de la dette	13,3	179,8	10,6	1,0	9,3	218,6	226,7	103,7
Autres dépenses	811,5	2261,2	659,2	1,2	0,2	2308,3	3571,2	154,7
Dont Élections	488,9	728,8	-	-	0,0	200,0	127,2	63,6
Total dépenses (+amort. dette)	2858,2	12161,2	2690,9	602,0	22,4	13966,1	13037,3	93,3
Solde de trésorerie	- 747,2	- 1362,0	71,8	- 107,2	- 149,3	- 623,5	234,5	- 37,6

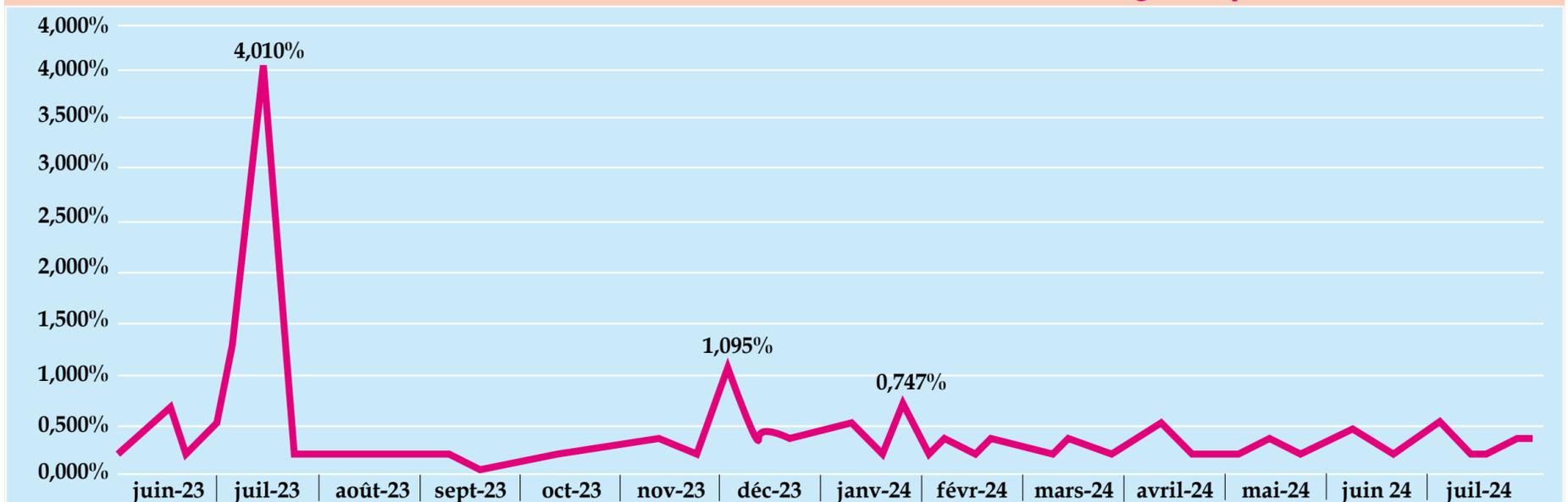
Source: BCC sur base des données PTR produit par la Direction du Trésor et de l'Ordonnancement du Ministère des Finances.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE À KINSHASA

Taux de change CDF/1\$US					Var. en % fin décembre 2023				Ecart parallèle moyen - indicatif	
	Taux indicatif	Taux parallèle			Taux indicatif	Taux parallèle			en %	en CDF
		acheteur	vendeur	moyen		acheteur	vendeur	moyen		
29-déc.-23	2 668,95	2 670,00	2 703,33	2 686,67	-24,43	-20,35	-20,47	-20,41	0,66	17,72
31-janv.-24	2 731,00	2 683,75	2 736,25	2 710,00	-2,27	-0,51	-1,20	-0,86	-0,77	-21,00
29-févr.-24	2 766,62	2 734,38	2 763,81	2 749,10	-3,53	-2,35	-2,19	-2,27	-0,63	-17,53
29-mars-24	2 786,54	2 793,13	2 813,75	2 803,44	-4,22	-4,41	-3,92	-4,17	0,61	16,90
30-avr.-24	2 782,83	2 780,00	2 805,00	2 792,50	-4,09	-3,96	-3,62	-3,79	0,35	9,67
31-mai-24	2 812,73	2 810,00	2 828,75	2 819,38	-5,11	-4,98	-4,43	-4,71	0,24	6,65
28-juin-24	2 846,67	2 845,00	2 873,75	2 859,38	-6,24	-6,15	-5,93	-6,04	0,45	12,71
1-juil.-24	2 840,72	2 845,63	2 887,50	2 866,57	-6,05	-6,17	-6,38	-6,28	0,91	25,85
2-juil.-24	2 847,11	2 843,75	2 880,63	2 862,19	-6,26	-6,11	-6,15	-6,13	0,53	15,08
3-juil.-24	2 844,69	2 847,50	2 876,25	2 861,88	-6,18	-6,23	-6,01	-6,12	0,60	17,18
4-juil.-24	2 845,10	2 842,50	2 878,13	2 860,32	-6,19	-6,07	-6,07	-6,07	0,53	15,22
5-juil.-24	2 849,73	2 849,38	2 881,88	2 865,63	-6,34	-6,30	-6,20	-6,25	0,56	15,90
8-juil.-24	2 836,50	2 853,13	2 883,75	2 868,44	-5,91	-6,42	-6,26	-6,34	1,13	31,94
9-juil.-24	2 851,98	2 860,00	2 885,00	2 872,50	-6,42	-6,64	-6,30	-6,47	0,72	20,52
10-juil.-24	2 846,47	2 863,75	2 885,63	2 874,69	-6,24	-6,77	-6,32	-6,54	0,99	28,22
11-juil.-24	2 840,47	2 865,00	2 886,88	2 875,94	-6,04	-6,81	-6,36	-6,58	1,25	35,47
12-juil.-24	2 790,09	2 866,25	2 886,88	2 876,57	-4,34	-6,85	-6,36	-6,60	3,10	86,47
Variation hebdomadaire au 12 juillet 2024					2,14	-0,59	-0,17	-0,38		

Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE 2023 - 2024



Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DES PRODUITS DE BASE

	31-juil-23	29-déc.-23	29-mars-24	28-juin-24	4-juil.-24	11-juil.-24	Var hebdo en %
Pétrole (brent) \$/baril	85,30	77,87	87,30	85,63	87,44	86,12	-1,51
Cuivre LME \$/tm	8 762,50	8 531,00	8 874,00	9 559,00	9 970,00	9 747,00	-2,24
Cobalt (Cathode 99,80) \$/tonne.	32 975,00	32 750,38	28 038,00	26 566,00	26 541,00	26 513,00	-0,11
Or New York \$/o.t.	1 953,13	2 070,39	2 232,14	2 320,19	2 358,49	2 380,95	0,95
Riz Chicago \$/tonne	344,15	387,48	362,47	341,50	331,13	321,41	-2,93
Blé Chicago \$/tonne	242,94	228,40	204,82	212,17	210,85	208,82	-0,96
Maïs Chicago \$/tonne	189,03	172,01	161,73	150,40	148,81	146,37	-1,64

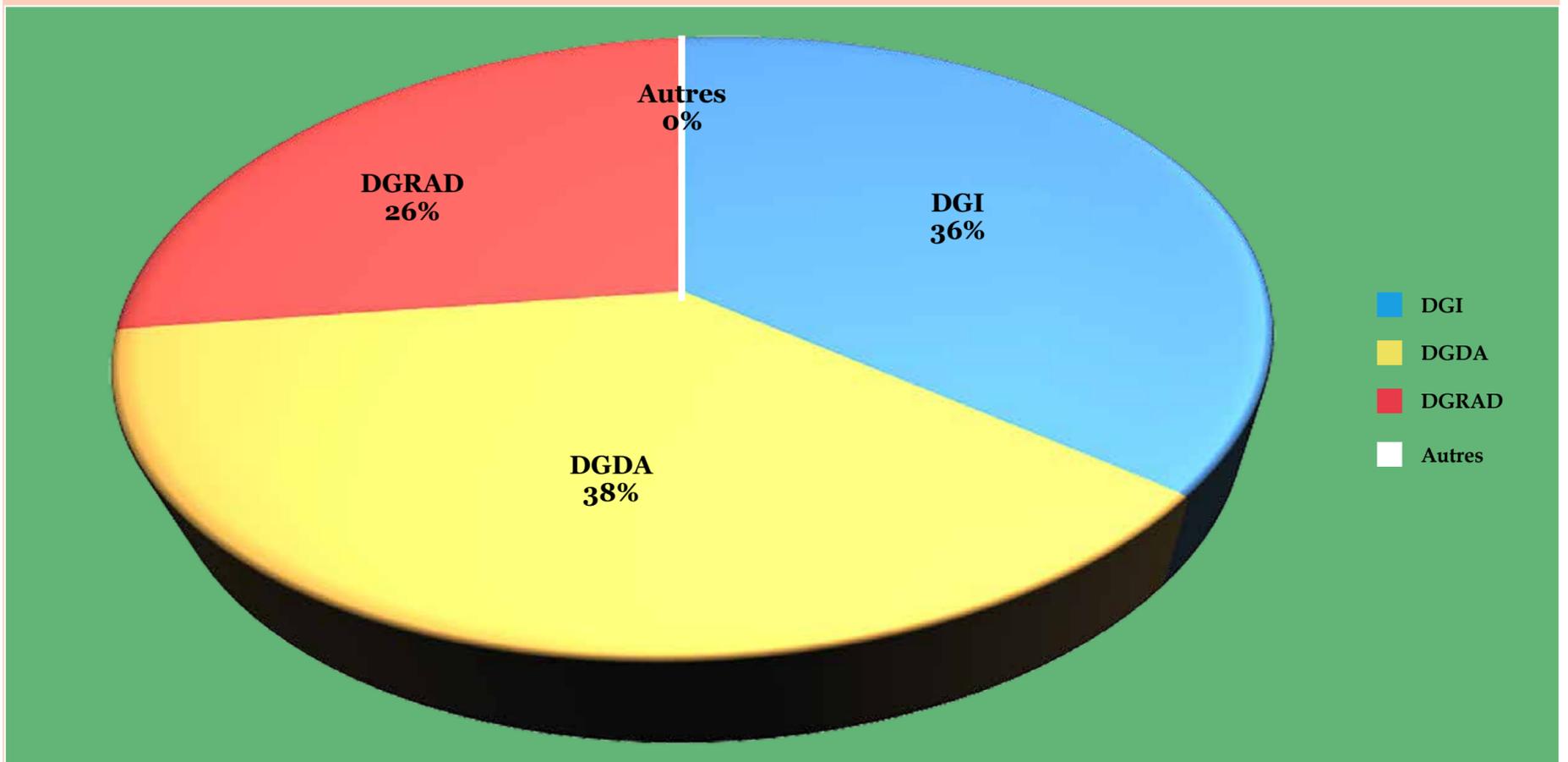
Source: Les échos.

ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA BALANCE DES BIENS 2023-2024 (En millions de USD)

	2023	2024	Variations (%)
EXPORTATIONS	13 871,85	19 238,73	38,69
IMPORTATIONS	14 202,16	13 848,91	-2,49
SOLDE	-330,31	5 389,82	-1 731,75

Source: Banque Centrale du Congo.

CONTRIBUTION DES RÉGIES FINANCIÈRES AU 12 JUILLET 2024



ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL (%)



Source: FMI

Au 12 juillet, le taux d'inflation a ralenti passant de 0,31% contre 0,39%

(Suite de la page 11).

Les ressources mobilisées ont atteint CDF 494,9 milliards, enregistrant ainsi un taux de mobilisation de 17,9 % par rapport à la programmation du mois. En effet, les recettes fiscales se sont établies à CDF 368,0 milliards dont les contributions de la DGDA, la Direction Générale des Douanes et Accises, et celles de la DGI, la Direction Générale des Impôts, ont été respectivement de CDF 187,9 milliards et CDF 180,1 milliards avec des taux de réalisation respectifs de 32,7 % et 9,8 % de leurs prévisions pour le mois. Les recettes non fiscales sous l'encadrement de la DGRAD, la Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales, se sont chiffrées à CDF 126,7 milliards, soit un taux de rendement de 38,1 % comparative-ment au niveau prévisionnel. En termes d'effort de service, la contribution de la DGDA a été de 38 % dans le total des recettes, suivi de celle de la DGI et de la DGRAD avec des parts respectives de 36 % et 26%.

■ **Évolution mensuelle des dépenses au 12 juillet 2024.** Les dépenses publiques, intégrant l'amortissement de la dette, se sont chiffrées à CDF 602,0 milliards, soit un taux d'exécution de 22,4 %. En cumul annuel, au 12 juillet 2024, la situation financière de l'État présente un excédent de trésorerie de CDF 234,5 milliards, traduit par un niveau des recettes de 13.271,8 milliards et des dépenses de 13.037,4 milliards. En intégrant les OPI, Ordre des Paiements Informatisés, en souffrance à la BCC, la Banque Centrale du Congo, et l'exclusion des

dons budgétaires, le solde de l'État serait déficitaire de CDF 269,9 milliards.

■ **Situation des Bons et Obligations du Trésor.** Pour le mois sous analyse, le Trésor a annoncé une adjudication des Obligations du Trésor indexées d'une maturité de 1 an et 6 mois, ce mardi 16 juillet 2024, d'un import de CDF 40,0 milliards, avec un taux d'intérêt de 25,0 % l'an. A la même date, il est prévu une autre séance d'adjudication des Obligations du Trésor en dollar américain d'une maturité de 1 an et 6 mois, pour un montant de 50,0 millions de \$US, avec un taux d'intérêt de 10,0 % l'an.

■ **Secteur extérieur.** Marché des changes et réserves internationales. Au cours de la semaine sous analyse, le secteur extérieur a été marqué par les faits ci-après :
 ► i. appréciation de la monnaie nationale ;
 ► ii. accroissement du niveau des réserves internationales et
 ► iii. tendance baissière des cours des principaux produits de base essentiels à l'économie congolaise.

Au 12 juillet 2024, le CDF, Franc congolais, s'est établi à CDF 2.790,09 à l'indicatif, indiquant une appréciation de 2,14 % en rythme hebdomadaire. Par contre, au parallèle, la monnaie nationale s'est légèrement dépréciée de 0,38 %. Les taux se sont situés à CDF 2.790,09 le dollar américain à l'indicatif et CDF 2.876,57 au parallèle. L'évolution du taux de change sur le marché officiel au cours de la semaine sous revue s'explique par les mesures prises par la Banque Centrale relatives tant sur le marché monétaire que de

change. En effet, la Banque Centrale a injecté environ 50 millions de \$US sur le marché de change et a ponctionné en une semaine CDF 162 milliards de à travers le bon BCC. Dans les grandes villes, le taux de change moyen s'est situé à CDF 2.850,14, soit un niveau de dépréciation hebdomadaire de 0,31 %. Les réserves internationales se sont fixées à 6.109,87 millions de \$US au 10 juillet 2024, soit une accumulation de 152,38 millions par rapport à la semaine précédente. Ce niveau correspondant à 3,30 mois d'importations.

■ **Évolution des cours des produits de base.** Au 11 juillet 2024, le baril du pétrole s'est négocié à 86,12 \$US, en recul de 1,51 %, en rythme hebdomadaire, influencé par la tendance de la FED quant à la baisse des taux d'intérêt, ce qui serait bénéfique à la demande. Rapproché à son niveau de décembre 2023, le prix du pétrole indique une hausse de 10,59 %. Le cours du cuivre s'est situé à 9.747,00 \$US la tonne, en baisse de 2,24 % d'une semaine à l'autre. Toutefois, en rythme annuel, il a augmenté de 14,25 %, suite à la hausse des importations du cuivre particulièrement dans le secteur des énergies renouvelables en Chine. Pour rappel, au mois de mai dernier, les importations chinoises de cuivre brut se sont situées à 514.000 tonnes, en hausse de 17,4 % par rapport au mois d'avril. Ces importations ont augmenté de 15,8 % sur les douze mois. Le prix du cobalt a connu une légère baisse se situant à 26.513,00 \$US soit son niveau le plus faible depuis 2016. Par rapport à fin décembre 2023, la baisse

est de 19,05 %. Quant au prix de l'or, il a légèrement augmenté de 0,95 %, se fixant à 2.380,95 \$US l'once. S'agissant des produits agricoles, les prix du riz, du blé et du maïs sont en baisse respectives de 3,10 %, 1,88 % et 4,67 %, se situant à 321,41 \$US, 208,82 \$US et 146,37 \$US. Ces évolutions sont expliquées d'une part, par les conditions météorologiques favorables et, d'autre part, par l'abondance de l'offre en provenance de la Russie.

■ **Crise agricole en Zambie.** Depuis le début de l'année 2024, la Zambie souffre du phénomène El Nino, caractérisé par la sécheresse, qui a touché 84 des 116 districts du pays. En effet, ce phénomène se traduit par un réchauffement inhabituel de la température à la surface de la mer. En moyenne, il survient tous les deux à sept ans et dure généralement entre 9 et 12 mois. En Zambie, cette sécheresse a eu des conséquences dévastatrices sur de nombreux secteurs tels que l'agriculture, la disponibilité de l'eau et l'approvisionnement en énergie, mettant en péril la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes. Au Congo, le Haut Katanga, le Lualaba et le Tanganyika, géographiquement proches de la Zambie, provinces importatrices nettes des produits alimentaires d'origines zambiennes (70,0 % de la farine de maïs consommée dans ces trois provinces proviennent de la Zambie), pourraient ressentir les effets de cette crise dans les prochains mois.

■ **Balance des biens.** Au mois de juin 2024, le compte

des biens affiche un excédent cumulé de 5.389,82 millions de \$US contre un déficit de 330,31 millions réalisé en juin 2023. Rapproché au PIB, ce solde représente 7,60 % contre un déficit 0,49 % une année plus tôt.

■ **Secteur monétaire.** Au cours de la période sous analyse, le dispositif instrumental de la politique monétaire a été maintenu. Toutefois, il a été observé une forte ponction de la liquidité à travers le Bon BCC.

■ **Marché monétaire.** Au cours de la semaine sous étude, le guichet des prêts à court terme n'a enregistré aucune opération contre un volume de CDF 25,0 milliards le mois précédent. Cette situation s'explique par le maintien d'un niveau élevé de la liquidité bancaire, avec le pic atteint au mois de mai. En cumul annuel au 12 juillet 2024, il affiche un volume d'opérations de 568,2 milliards. De même, le guichet des facilités permanentes n'a pas enregistré d'opérations depuis le début du mois de juillet contre un volume des transactions de 305,0 milliards en juin 2024. En cumul annuel, au 12 juillet 2024, ce guichet renseigne un volume d'opérations de CDF 5.220,0 milliards. L'année précédente, il s'est observé un volume d'opérations exceptionnel de CDF 21.569,7 milliards. Le marché interbancaire n'a pas enregistré d'opérations durant la semaine sous étude, contre un volume d'opérations de 50,0 milliards de CDF le mois précédent. En cumul annuel, au 12 juillet 2024, il se dégage un volume d'opérations de 241,0 milliards. Les taux d'intérêt appliqués sur les différents guichets se sont

situés entre 25,0 % sur le marché interbancaire et des prêts à court terme et 26,0 % sur celui des facilités permanentes.

■ **Dynamisme de l'activité bancaire.** À fin mai 2024, les dépôts de la clientèle, dans le bilan consolidé du secteur bancaire, se sont situés à 12.875,51 millions de \$US, traduisant une hausse mensuelle de 5,45 %. Par structure des monnaies, les dépôts en \$US et en CDF affichent des hausses mensuelles respectives de 16,8 % et 4,3 % à fin à cette date. Il sied de signaler que les dépôts bancaires restent dominés par ceux en devises représentant 89,78 % du total des dépôts. Ceux en monnaies nationales ne représentent que 10,22 %. En outre, la composition de dépôts a été principalement dominée par les dépôts des ménages, des entreprises privées et ceux des entreprises publiques qui ont représenté respectivement 33,5 % ; 32,4 % et 11,4 % du total, suivis de ceux des petites et moyennes entreprises, des ISBLM et de l'Administration publique. Quant à la répartition par provinces, les dépôts bancaires sont plus collectés dans la ville province de Kinshasa avec 66,74 % du total, suivis des provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Nord Kivu, Sud-Kivu et Kongo Central qui représentent respectivement 20,16%, 4,18%, 2,87%, 1,52% et 1,55%. Pour rappel, en 2023, les dépôts de la clientèle se sont accrus de 4,0 % pour s'établir à 12.031,4 millions de \$US à fin décembre 2023. Par ailleurs, les crédits bruts affichent une croissance mensuelle de 0,9 %, s'établissant à 7.782,26 millions de \$US contre un niveau de 7.712,2

millions à fin avril 2024. Cette situation résulte principalement des crédits octroyés aux entreprises privées, ménages et aux petites et moyennes entreprises. Quant à la ventilation par monnaie, les crédits bancaires en \$US affichent une croissance mensuelle de 1,2 % alors que ceux en monnaie nationale ont enregistré une baisse mensuelle de 10,5%.

■ **Les fourchettes d'appels d'offres du bon BCC.** Il s'est observé une forte ponction de la liquidité au cours de la semaine sous étude. En effet, la Banque Centrale a lancé un appel d'offres le 10 juillet 2024, situant les bornes supérieures des fourchettes à CDF 400,0 milliards sur le Bon BCC à 7 jours, 100,0 milliards sur le Bon BCC à 28 jours et 50 milliards sur le Bon BCC à 84 jours. Lors de la séance d'adjudication, les souscriptions reçues et retenues ont porté sur les trois maturités de 7, 28 et 84 jours, à hauteur de CDF 400,0 milliards, 25 milliards et 5,0 milliards, respectivement. Ainsi, l'encours du Bon BCC a atteint CDF 613,0 milliards contre 451,0 milliards à la semaine précédente, traduisant une ponction hebdomadaire de la liquidité de CDF 162,0 milliards. Cet encours est réparti de la manière suivante : CDF 400,0 milliards pour la maturité à 7 jours, 180,0 milliards pour celle à 28 jours et 33,0 milliards pour celle à 84 jours. Au 10 juillet 2024, les charges du Bon BCC ont atteint CDF 32.978,4 millions. Il convient de relever que n'eut-été l'action via le bon BCC qui a ponctionné CDF 451 milliards, la liquidité aurait dépassé CDF 1.420,0 milliards.

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Les Jeep dominant les 4x4 tout-terrain



S'il peut être difficile de choisir le ou les meilleurs 4x4 tout-terrain disponibles en 2024, nul doute que Jeep en assure la domination. DR.

Recherchez-vous les meilleurs 4x4 tout-terrain disponibles en 2024 ? Les représentants dans cette catégorie sont nombreux et il peut être difficile de choisir le ou les meilleurs modèles. Domination cependant des Jeep.

Qui dit meilleur 4x4 pense invariablement VUS Jeep.

En effet, les prouesses hors route de ces véhicules ne sont plus à prouver et toute la gamme Jeep dispose de compétences tout-terrain exceptionnelles et bien souvent en tête de catégorie. Rien d'étonnant donc à ce qu'on en retrouve dans ce top 3 des meilleurs tout-terrain sur le marché ! Un aperçu des caractéristiques et des compétences du Jeep Grand Cherokee, du Jeep Wrangler et de son rival, le Ford Bronco.

Jeep Grand Cherokee.

VUS intermédiaire haut de gamme et performant, le Jeep Grand Cherokee vous séduira avec sa silhouette qui impose le respect, partout où il passe. Son habitacle luxueux, ses nombreuses technologies de même que sa longue liste d'équipement le rendent irrésistible aux yeux des acheteurs, et ce, de-



puis plus de 30 ans ! De plus, vous pourrez faire votre choix parmi les modèles standards, mais aussi les versions allongées (L) qui offrent 3 rangées de sièges, et les modèles hybrides rechargeables (4 xe). Le généreux volume utilitaire du Grand Cherokee, variant entre 487 et 2395 litres selon la version choisie, lui confère également un gros avantage, tout comme ses performantes motorisations : un V6 3,6 litres de 293 chevaux ; un V8 5,7 litres de 357 chevaux ; un

4 cylindres turbo jumelé à 2 moteurs électriques, pour 375 chevaux nets. Ces motorisations vous permettront de remorquer entre 6000 et 7200 livres selon le modèle, ce qui le place en tête de catégorie ; de plus, ses performants systèmes 4x4 de même que le système de gestion de la motricité Selec-Terrain (option) proposent différents modes de conduite, à savoir auto, sport, rock, neige ou boue/sable, ce qui vous permettra de circuler aisément, peu importe

le type de route sur lequel vous circulez. Prix de vente à partir de: 58,270 \$US.

Ford Bronco.

Rival du populaire Jeep Wrangler, le Ford Bronco propose 3 différentes motorisations : un 4 cylindres 2,3 litres EcoBoost de 275 chevaux ; un V6 2,7 litres biturbo de 315 chevaux ; un V6 EcoBoost 3,0 litres de 406 chevaux. Les versions munies d'un 4 cylindres peuvent être équipées d'une boîte manuelle ou d'une boîte automatique

à 10 rapports ; seule cette dernière option est proposée pour les moteurs V6. Véritable VUS tout-terrain, le Bronco est en mesure de circuler sur les pistes les plus difficiles, grâce à sa garde au sol variant entre 21,1 et 33 centimètres ; celle-ci lui permet d'offrir une capacité de passage à gué de 85 à 94 centimètres. Selon le modèle, le Bronco pourra remorquer entre 3500 et 4500 livres, en plus de proposer un treuil d'une capacité de 10.000 livres. Prix de vente à partir

de: 49,765 \$US.

Jeep Wrangler.

Depuis plus de 8 décennies, le Jeep Wrangler fait la pluie et le beau temps dans sa catégorie, en offrant des VUS aux performances tout-terrain spectaculaires, un nombre impressionnant de versions de même qu'une foule de commodités et de technologies, sans oublier des modèles hybrides rechargeables ! Mais peu importe quel Wrangler vous choisirez, vous êtes assurés de vous retrouver au volant

d'un VUS Jeep aux compétences hors route indéniables et qui vous mènera partout où vous voulez aller. Côté motorisations, vous aurez le choix entre : un 4 cylindres 2,0 L turbo de 270 chevaux ; un V6 3,6 L de 285 chevaux ; un V8 6,4 L de 470 chevaux (Wrangler Rubicon 392 seulement). Une motorisation hybride rechargeable de 375 chevaux (4 xe), offrant une autonomie 100 % électrique de 35 kilomètres. Les modèles Jeep Wrangler 2 portes peuvent remorquer jusqu'à 2000 livres ; en revanche, si vous optez pour un Wrangler 4 portes, cette capacité passe alors à 3500 livres, ce qui inclut les modèles à essence et 4 xe. De plus, le Wrangler Rubicon est capable de remorquer jusqu'à 5000 livres, s'il est équipé adéquatement ; vous pourrez aussi profiter d'un treuil d'une capacité de 8000 livres. Enfin, tous les Jeep Wrangler disposent d'une capacité de passage à gué maximale de 85 centimètres et d'une garde au sol de 32,7 centimètres, sans oublier ses performants systèmes 4x4 qui vous permettront de circuler en toute sécurité, peu importe le type de route sur lequel vous vous trouvez. Prix de vente à l'achat au comptant est de 46 089,25 \$US.



Prendre du temps c'est la clé

Nul doute, l'orgasme féminin reste un mystère.

On a beaucoup écrit sur ce sentiment de plaisir intense chez les femmes. Cependant, tout le monde n'en fait pas l'expérience. Certains avouent même n'en avoir jamais ressenti. De nombreux facteurs influencent l'orgasme, qu'ils soient psychologiques ou émotionnels, physiques ou hormonaux.

Si la femme a vécu dans le passé une situation traumatisante qui la bloque dans ses relations sexuelles, il est recommandé qu'elle puisse partager avec son partenaire ou son amant ce qu'elle ressent afin qu'elle puisse être comprise et soutenue. Mais si c'est quelque chose que vous ne voulez pas ou ne pouvez pas faire, il est important que vous recherchiez une aide spécialisée pour pouvoir faire face au traumatisme et rechercher votre bien-être. Il est essentiel qu'elle puisse en parler et qu'elle puisse bénéficier d'une assistance professionnelle axée sur elle. «Dans ce type de situation, il faut faire beaucoup de travail individuel. C'est très délicat car la situation que vous avez vécue peut vous causer beaucoup de honte ou de peur et, dans certains milieux, elle peut vous amener à être rejeté», explique Héctor Galván, directeur, clinicien à l'Institut de psychologie et sexologie de Madrid. «Il y a des femmes qui (à cause d'un traumatisme) évitent de se masturber et, en fait, inhibent complètement le désir sexuel». «Il faut l'amener à se réconcilier avec la sexualité de manière très progressive, en laissant un peu le sexuel de côté pour qu'il s'habitue au contact physique avec son propre corps et, petit à petit, qu'il se rapproche du plaisir



Des facteurs psychologiques, émotionnels, physiques et hormonaux influencent l'orgasme mais prendre du temps pour cette relation. DR.

sexuel individuellement et lorsque cela est déjà bien établi, rapprocher le couple», poursuit la psychologue clinicienne. Il est important que ce soit elle qui décide quand et quelle quantité d'informations sur ce qui lui est arrivé elle souhaite partager avec une autre personne. Quand une femme arrive à ce point de blocage et est gênée d'expliquer ce qui s'est passé, il est préférable qu'elle dise à son partenaire qu'il lui est difficile de perdre ses inhibitions et qu'elle aimerait travailler individuellement sur la question sexuelle sans entrer dans les détails. Plus tard, le thérapeute travaille avec lui sur le problème en toute confidentialité. «L'idéal serait de pouvoir en parler ouvertement avec son partenaire, mais il vaut mieux qu'une personne préfère se réserver une petite partie de son monde intime, mais pouvoir améliorer sa vie sexuelle avec son partenaire, plutôt que de ne jamais le faire», explique le sexologue.

ÊTRE PRESSÉ ET STRESSÉ.

Bien que Galván ait eu dans sa consultation des femmes qui ont des difficultés à atteindre l'orgasme en raison de leur pudeur ou de sentiments de culpabilité enracinés dans une éducation très conservatrice, il souligne qu'elles

constituent le plus petit nombre de cas. L'un des principaux facteurs qu'il a observé chez les patients qu'il a traités est le stress avec lequel ils arrivent à la relation sexuelle. «Pour que le corps atteigne facilement l'orgasme, il faut un degré de relaxation assez élevé», explique le médecin. «Le corps peut ressentir du désir et de l'excitation (qui sont les deux phases précédentes de l'orgasme) avec un certain niveau de stress et de fatigue, mais la phase finale de l'orgasme nécessite que nous soyons détendus». Et, en partie, ce stress est dû au rythme de vie de nombreuses personnes, avec des emplois exigeants, des horaires à respecter, des jours de travail loin de chez eux, dans certains cas avec des enfants à charge. Bien que dans ces situations certaines femmes puissent être tentées de simuler un orgasme non seulement pour que la relation sexuelle ne dure pas trop longtemps mais aussi pour ne pas blesser l'ego de leur partenaire sexuel, la psychologue clinicienne recommande de ne pas le faire. Il est conseillé de parler et de présenter la situation comme quelque chose à améliorer. Reste silencieux. Peut-être devrions-nous partir du slogan selon lequel, dans une relation sexuelle, personne ne peut

deviner exactement ce que ressent l'autre personne. Évidemment, vous pouvez lire les gestes et les sons, mais l'idéal est de donner un feedback. «Beaucoup de personnes ont du mal au cours des relations à orienter le couple, à demander certains changements, certains ajustements, dans la pratique sexuelle», explique la sexologue. «En consultation on peut rencontrer une femme qui nous explique que lorsqu'elle est sur le point d'atteindre l'orgasme, le partenaire change de rythme ou se retire de la pénétration, mais elle ne le lui a jamais dit». Pour cette raison, souligne le spécialiste, un objectif important du traitement est de normaliser la communication non seulement avant et après le rapport sexuel, mais aussi pendant. «Il y a des femmes qui commencent par la stimulation de leur partenaire et aiment atteindre l'orgasme jusqu'au bout en se stimulant elles-mêmes», Héctor Galván. «Ils doivent être conscients que le partenaire ne peut pas deviner quelles sensations physiques ils éprouvent et ce dont ils ont besoin pour atteindre l'orgasme». Un autre facteur que Galván et son équipe d'experts ont rencontré lorsqu'ils ont traité certains patients hétérosexuels est l'éjaculation précoce.

«C'est le meilleur profil qui puisse nous parvenir», a indiqué le psychologue clinicien. «Parfois, la femme vient seule parce qu'elle a peur de blesser l'orgueil de son partenaire et elle nous dit, en privé, que le couple dure généralement très peu et qu'elle n'a pas le temps d'atteindre l'orgasme. C'est une bonne nouvelle car l'éjaculation précoce est assez grave. La solution est plus simple que s'il y avait d'autres problèmes. Dans ce même cas, il est recommandé à la femme d'évoquer la situation avec son partenaire. Il est important de réfléchir à la manière de le soulever. Ne le faites pas comme s'il s'agissait d'une critique ou d'une plainte, mais plutôt comme s'il s'agissait de quelque chose à améliorer». Et, selon le spécialiste, une nuance sémantique peut faire la différence pour ne pas générer d'anxiété dans le couple. «Dans le domaine sexuel, les hommes et les femmes sont remplis d'exigences personnelles, d'angoisses et d'insécurités», c'est pourquoi il est essentiel de savoir comment faire les démarches.

MÉDIOCRE ET INEFFICACE.

Selon Galván, ces dernières années, il a constaté une amélioration chez les couples hétérosexuels lorsqu'il s'agit de consacrer du temps à la stimulation avant la pénétration. «Il y a des décennies, il était plus courant que les rôles soient plus asymétriques, que les hommes recherchent rapidement leur plaisir, mais cela a évolué». Le problème n'est pas que plus ou moins de temps soit consacré à cette phase préparatoire, mais plutôt la communication. Entre les couples lesbiens, il y a généralement davantage de dialogue sexuel, mais la situation est différente dans certaines relations hétérosexuelles, disent les experts.

«En consultation, il apparaît souvent que ni les hommes ni les femmes ne masturbent bien leur partenaire car, logiquement, chacun ne comprend pas pleinement les sensations internes qu'éprouve l'autre personne». L'essentiel est que la femme explique à son partenaire (homme ou femme) quoi faire, comment, à quel rythme et dans quelle partie de son corps. «Parfois les femmes nous disent que l'homme ne sait pas stimuler le clitoris ou que parfois elles causent des dégâts et quand on leur demande si elles en ont parlé avec leur partenaire, elles répondent non par peur de blesser leurs sentiments ou parce qu'elles sont gênées». Et dans ce processus de stimulation, l'auto-masturbation peut également être importante pour de nombreuses femmes, non seulement avant les rapports sexuels pour entrer dans la phase d'excitation et d'humidification du vagin (un aspect important pour éviter l'inconfort lors de la pénétration) mais aussi après. «Il y a des femmes qui commencent par stimuler leur partenaire (par pénétration) et aiment atteindre l'orgasme jusqu'au bout en se stimulant elles-mêmes. Toutes les formules sont valables». Le NHS, le National Health Service du Royaume-Uni explique que le manque de désir sexuel peut affecter les femmes à différentes étapes de leur vie. Par exemple, pendant la grossesse, après l'accouchement, dans des situations stressantes et à la ménopause. La dépression, les traumatismes psychologiques, la prise de certains médicaments et les troubles hormonaux peuvent avoir un impact sur la relation sexuelle et donc sur l'expérience de l'orgasme. Le NHS indique que le désir sexuel peut diminuer si les niveaux naturels de testostérone d'une

femme chutent. La testostérone est produite dans les ovaires et les glandes surrénales et si ces organes ne fonctionnent pas bien, la femme subira certaines conséquences, notamment sur sa sexualité. C'est pourquoi il est important de se soumettre à des contrôles médicaux réguliers en cas de problèmes endocrinologiques. Si le problème est lié à une insuffisance d'hormones telles que la testostérone ou les œstrogènes, votre médecin peut vous recommander un traitement hormonal substitutif. Le sexologue commente que, lorsque son centre de soins analyse le profil de certains patients, ils découvrent des traits de personnalité qui ont tendance à être un peu contrôlés, obsessionnels et perfectionnistes. «Quand à une certaine occasion, une personne qui atteint habituellement l'orgasme n'y parvient pas - et présente un profil d'auto-exigence - à partir de là, au vu des relations suivantes, elle commence à s'observer, à vérifier si elle peut atteindre l'orgasme. Et cette attitude rend cela impossible à réaliser parce que vous avez créé une tension centrée sur votre propre performance». Dans ce contexte, la détente et le plaisir sont à nouveau la clé. Dans le domaine gynécologique, il existe des facteurs qui affectent la capacité d'une femme à atteindre l'orgasme. L'un d'eux est le vaginisme, qui est la contraction involontaire des muscles du tiers inférieur du vagin, «rendant les rapports sexuels douloureux, voire impossibles», explique le NHS. «Cela peut se produire si la femme associe les relations sexuelles à la douleur ou à quelque chose de 'mauvais' ou si elle a subi un traumatisme vaginal lors de l'accouchement ou une épisiotomie», explique NHS.

Le Continent n'est pas qu'une vitrine de l'horreur

Il y a de plus en plus de créateurs africains qui donnent sur des scènes mondiales des spectacles époustouflants. Il y en avait déjà eus tel celui du Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie de Paris, où une collection fut présentée dans le cadre de l'exposition «Le Boubou, c'est chic». Retour sur cette féerique soirée et sur les somptueuses créations.

Les créateurs africains sont pleins de ressources et de talent. C'est ce que Ly Dumas, Michaël Kra, Xuly Bèt, Karim Tassi et Imane Ayissi avaient un jour confirmé au Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie de Paris. Les défilés nous avaient offert un véritable spectacle féerique. «Il faut fêter l'Afrique dans la beauté, la joie et l'amour», s'enthousiasme le Princesse Esther Kamatari dans son discours d'inauguration de la soirée. Le message est passé, ces trois ingrédients n'ont pas manqué à la fête. La joie et l'amour étaient présents sur tous les visages. La beauté dans les visages et les corps des mannequins, véritables odes à la perfection, tout comme dans les créations. Ly Dumas, reine des festivités à l'origine de la soirée «Ly Dumas and Friends», a présenté deux collections bien différentes. «Ombres éclairées», série sexy d'œuvres aux décolletés plongeants, aux ouvertures généreuses et aux tissus fluides. Magie du métamère. Puis, «Lumières d'Afrique», où la Camerounaise revisite la tradition en transfigurant les tissus et les matières ainsi que les couleurs typiques du Continent. Une collection où les détails comme les bretelles ou les coutures ont une grande importance. Avec «Africa Absolut Angel» et «Pearls



L'Afrique a bien autre chose que les horreurs. DR.

of the Kalahari», Michaël Kra, designer franco-ivoirien, a transporté l'auditoire dans le monde fabuleux de la joaillerie africaine. En or, argent, bronze, perles, coquillages ou encore peau, ses bracelets, colliers et parures sont des œuvres d'art qui à elles seules habillent entièrement ceux qui les portent. Le «Clin d'oeil» de Xuly Bèt, le Sénégalais-malien, à son Afrique à lui s'est incarné en des lolitas moulées dans des habits aux couleurs vives. Le Marocain Karim Tassi a enchanté le public qui a fortement applaudi - à raison - à ses «Empreintes». Créations vaporeuses et asymétriques en mousseline, en crêpe, oranges et fuchias. Des chemises bro-

dées teint sur teint, discrètement orientales. Une élégance folle. Imane Ayissi a choisi le blanc pour illustrer sa «Vogue Afrique» et marié, pour son final, Chantal Ayissi, sa sœur, dans une saillante robe au collier de plumes, avant que celle-ci ne se lance dans un tour de chant endiablé. Les défilés étaient précédés d'un petit parcours africain judicieusement imposé. D'abord une visite à l'exposition consacrée aux boubous. Superbes. A franges, colorées, unies, brodées, tissées, avec ou sans motifs, en coton, bazin ou soie, les pièces exposées permettent de rendre compte de la diversité de ce vêtement. Venaient ensuite deux exposi-

tions de photos très différentes l'une de l'autre. «Sténopés d'Afrique» présente des clichés poétiques et originaux réalisés au Mali. Quant aux photos de Catherine Laurent, très vivantes car projetées dans une salle circulaire, elles montrent le boubou de la vie quotidienne. Puis, la soirée de s'achever sur un chant de paix de Luli. Le public restera longtemps sous le charme des collections présentées qui prouvent bien que les créateurs africains, bien qu'inspirés par le Continent, ne se contentent pas d'une mode exclusivement ethnique. D'où leur talent qui prouve que l'Afrique est décidément bien autre chose qu'une «vitrine de l'horreur».



Kamala Harris décolle mais ne décolle pas encore malgré tout

(Suite de la page 20).

cité Joe Biden pour sa victoire en 2020. « Cela montre qu'il a peur. Cela montre qu'il sait que s'ils se retrouvent tous les deux sur une scène, cela ne va pas bien se terminer pour lui », a estimé Pete Buttigieg, ministre des Transports de l'administration Biden et grand défenseur de la campagne de Kamala Harris, sur la chaîne MSNBC.

PAS CONVAINCUS.

Benjamin Netanyahu, de son côté a rendu un hommage appuyé au cours de sa tournée américaine, à Donald Trump. Tout en assurant vouloir entretenir de bonnes relations avec tous les candidats en lice pour la présidence américaine.

Sera-t-elle la candidate démocrate tant attendue ? Tout le monde croit avec surtout le ralliement à sa candidature du coupe Obama. Depuis l'annonce de Joe Biden de se retirer de la course, elle est en effet pressentie pour reprendre le flambeau démocrate. Elle a reçu de nombreux soutiens du camp démocrate qui espèrent désormais désigner rapidement leur candidat et relancer leur campagne, plombée par des semaines de critiques sur l'âge de Joe Biden. Mais l'enjeu est de convaincre les électeurs indécis non affiliés à un parti, communément appelés indépendants. À Atlanta, dans l'État sudiste de Géorgie, les électeurs indépendants ne sont pas convaincus de la potentielle candidature de Kamala Harris. Patrick se promène devant des magasins et restaurants d'un quartier huppé d'Atlanta. Celui qui se définit comme un indépendant n'allait pas voter pour les démocrates et une potentielle candidature de Kamala Harris n'y change rien. Pour lui, elle n'a pas fait ses preuves : « Je ne pense pas qu'elle ait été responsable lors de prises de décisions importantes, on lui a seulement assigné des dossiers comme celui de la gestion des frontières et de



L'écart dans les sondages s'est réduit mais face à Kamala, Trump est toujours en tête dans les Swing States, qui décident. DR.

toute évidence, cela n'a pas fonctionné. Je ne la tiens pas forcément responsable, mais je ne la vois pas comme la solution à nos problèmes ». Sakinah, 25 ans, ne sait pas pour qui voter. Elle n'est pas convaincue par Kamala Harris mais s'enthousiasme quand même de ce changement : « C'est génial d'être en vie en ce moment et de pouvoir voir une femme de couleur être nommée et potentiellement candidate pour être présidente ». Mike, la trentaine, est en train de promener son chien. Ni démocrate, ni républicain, il estime que Joe Biden a fait le bon choix. « Ils ont une meilleure chance de gagner aujourd'hui avec elle qu'il y a une semaine avec Joe Biden. Je pense qu'il est trop vieux et beaucoup pensent pareil, dont des gens qui tendent du côté démocrate, mais sont encore indécis ». Mike ne soutiendra pas pour autant les démocrates et affirme qu'il votera pour Robert Kennedy Junior, le candidat indépendant. Reste que si elle parvient à convaincre les électeurs lors du scrutin de novembre, Kamala Harris pourrait devenir la première présidente noire et sud-asiatique de l'histoire des États-Unis. Une perspective exaltante

pour ses partisans, mais qui a déclenché une violente réaction raciale contre la favorite démocrate parmi ses détracteurs conservateurs.

«KAMALA RIT».

Les attaques racistes ont commencé quelques heures seulement après que Joe Biden ait annoncé son retrait de la course à la Maison Blanche dimanche 21 juillet, et a annoncé soutenir la candidature de sa vice-présidente Kamala Harris, à la surprise générale. Fille d'immigrés, Kamala Harris a remporté sa première élection, celle de procureur du district de San Francisco, en 2004. Au cours des deux décennies suivantes, elle a été procureure générale et sénatrice de Californie avant sa nomination à la vice-présidence, brisant en cours de route plusieurs plafonds de verre. Ce parcours d'excellence n'a pas empêché ses détracteurs de lui instruire un procès en illégitimité. « Le niveau d'incompétence à Washington est à son paroxysme », a déclaré le député républicain Tim Burchett à CNN, qualifiant ironiquement Kamala Harris de leur « vice-président DÉI » (Diversité, Équité et Inclusion, ndlr) dans un message X. L'acronyme n'a rien d'anodin. Les

conservateurs l'utilisent souvent pour discréditer leurs adversaires issus de l'immigration, estimant que les mesures de discrimination positive conduisent les minorités à obtenir des admissions et des emplois au détriment de candidats blancs plus qualifiés. Les conservateurs considèrent en effet que ces mesures font partie de l'arsenal du « wokisme » dans un paysage américain marqué par les tensions raciales. Les chaînes de télévision américaines conservatrices ont immédiatement nourri la polémique, celle de procureur Kamala Harris de « première présidente DÉI des États-Unis ». Sebastian Gorka, animateur de l'émission « The Gorka Reality Check » sur la chaîne conservatrice Newsmax, a par exemple déclaré que Harris serait la candidate démocrate « parce qu'elle est une femme et que sa couleur de peau est la bonne couleur DÉI ». Avec un candidat républicain blanc qui flatte sa base avec des propos xénophobes et une adversaire démocrate progressiste noire-américaine, la race et le genre ont pris une dimension centrale dans la course à la présidentielle américaine. C'est Donald Trump lui-même qui a donné le ton

du discours, un jour avant que Biden ne se retire de la course à la Maison Blanche. Lors d'un meeting de campagne à Grand Rapids, dans le Michigan, il a retenu un angle d'attaque particulier pour s'en prendre à la vice-présidente américaine. « Le rire est révélateur de beaucoup de choses », a déclaré Trump à ses partisans. « Je l'appelle « Kamala qui rit ». Vous l'avez déjà vue rire ? Elle est folle », a conclu le candidat républicain. Quand la campagne de Kamala Harris a commencé à prendre de l'ampleur - la vice-présidente a récolté un montant record de 81 millions de \$US en 24 heures -, de nombreux électeurs républicains se sont inspirés de Donald Trump pour faire face à la popularité grandissante de la nouvelle venue. La semaine dernière sur la chaîne conservatrice Fox News, le présentateur conservateur Sean Hannity a déclaré que le rire de la vice-présidente était « l'une des raisons pour lesquelles les électeurs semblent détester Kamala Harris. C'est à vous d'en juger », a-t-il ajouté, avant que la chaîne ne diffuse un montage vidéo de Kamala Harris éclatant de rire lors de divers événements. Cette stratégie agressive des républicains n'a pas échappé aux médias progressistes dont Newsweek, qui a publié un article sur « l'attaque de Donald Trump contre la « folle » Kamala Harris ». Lorsque le mari de la vice-présidente, Douglas Emhoff, a été interrogé à ce sujet, il a botté en touche les railleries de Donald Trump en demandant : « C'est tout ce qu'il a ? » Mais Nadia Brown, directrice du programme d'études sur les femmes et le genre à l'Université de Georgetown, à Washington DC, estime que l'attention portée par les républicains au rire de Kamala Harris va bien au-delà, et qu'il s'agit d'un jugement typique de ceux qui veulent rabaisser les femmes, en particulier les femmes de couleur. « Ce jugement a des connotations

raciales et sexistes distinctes, fondées sur des stéréotypes qui dénigrent les femmes et les Noirs », explique-t-elle. « Ils privilégient les attaques les plus clichés, ce qui, nous le savons, est souvent le cas en politique », a déclaré Nita Wiggins, maître de conférence à Sciences-Po Paris et auteur de « Civil Rights Baby : My Story of Race, Sports, and Breaking Barriers in American Journalism ». Des chercheurs observent que Kamala Harris est depuis longtemps la cible d'attaques sexistes. Un rapport publié en 2021 par le Wilson Center, basé à Washington DC, qui a analysé les conversations en ligne autour de 13 femmes politiques, a indiqué que la vice-présidente américaine concentrait 78 % des « récits » enregistrés qui étaient « racistes, transphobes ou de nature sexuelle ». Alors que la course à la Maison Blanche s'accélère, certains experts comme Stephen Fansworth, directeur du Centre d'études sur le leadership et les médias à l'université de Mary Washington en Virginie, prédisent une « campagne marquée par la stratégie de la terre brûlée ». « Son entrée en tant que candidate à la présidence change beaucoup de choses du côté républicain », a déclaré Stephen Wiggins.

LE VOTE NOIR.

« La campagne de Trump a été prise au dépourvu. Trump et (son colistier JD) Vance n'avaient pas prévu que les démocrates présenteraient une femme, en particulier une femme noire ou une femme de couleur ». Les railleries sur « Kamala la rieuse » et les insinuations selon lesquelles l'ascension de la vice-présidente serait uniquement due à son identité raciale et sexuelle sont « liées aux « griefs blancs » (ou racisme inversé, ndlr) », explique Nadia Brown. « Il s'agit de l'idée selon laquelle il existe des minorités non qualifiées qui prennent des emplois ou des postes à d'autres, souvent des hommes blancs, qui les ont

mérités. La politique de revendication des Blancs a une longue histoire aux États-Unis. Ce n'est pas nouveau, mais je pense qu'elle est exploitée différemment de nos jours ». Mais si Donald Trump est doué pour dénigrer ses adversaires, rien ne prouve que cette stratégie fonctionne auprès de catégories essentielles - les électeurs indécis, les femmes et les groupes minoritaires. Dans les mois qui ont précédé le retrait de Joe Biden de la course à la Maison Blanche, Donald Trump a tenté de séduire l'électorat noir en participant à plusieurs événements dans des églises noires et à des rassemblements dans le Michigan, en Caroline du Nord et dans le Bronx, à New York. Lors d'une apparition dans le Bronx pour annoncer sa coalition « Black Americans for Trump », le candidat républicain a tenté de séduire les électeurs noirs en assimilant ses récentes poursuites pénales à la longue histoire de discrimination à laquelle les Afro-Américains ont été confrontés dans le système de justice pénale des États-Unis. « J'ai été inculpé une deuxième, une troisième et une quatrième fois et beaucoup de gens ont dit que c'était pour cela que les Noirs m'aimaient bien, parce qu'ils ont été si durement touchés et discriminés », a déclaré Donald Trump. « Le fait que Trump ait tendu la main aux électeurs noirs sous prétexte d'une certaine parenté, après qu'il a été condamné en justice, n'est pas du tout de bon augure pour les Noirs », a fait remarquer Nadia Brown. Biden ayant renoncé à se représenter, un certain nombre d'électeurs noirs, qui s'étaient auparavant déclarés déçus par le président démocrate octogénaire et qui penchaient pour Donald Trump, sont désormais prêts à donner une chance à Kamala Harris, selon les médias américains.

avec AGENCES

Le match Trump-Kamala de novembre

Donald Trump va donc affronter Kamala Harris. Tout se met en place. Aux États-Unis, la campagne se poursuit s'en désespérer en vue de cette présidentielle tant attendue de novembre avec un Donald Trump qui multiplie les attaques en direction de la potentielle candidate du camp démocrate qui devra néanmoins confirmer son investiture lors de la Convention de Chicago du 19 au 22 août.

Mais le changement d'adversaire ne semble pas inquiéter Donald Trump qui distille des attaques contre la vice-présidente américaine depuis le mois de juin. «Elle est tellement mauvaise, tellement pathétique», l'entend-on dire dans une vidéo publiée à cette période sur son réseau Truth social. «Kamala Harris est tout aussi ridicule que Joe Biden», a insisté son équipe de campagne le 22 juillet après le retrait de Joe Biden.

À quelques mois de l'élection présidentielle américaine, les sondages donnent effectivement l'avantage à Donald Trump. Le magnat de l'immobilier a distancé le camp démocrate et la tentative d'assassinat l'ayant visé le 13 juillet a renforcé le soutien de ses partisans. Utilisant l'image du martyr, puis celle du candidat messianique épargné par «miracle» selon son expression, Donald Trump a ravivé les espoirs du camp républicain. Mais les dernières études publiées en juillet placent le républicain et la candidate démocrate Kamala Harris au coude-à-coude et estiment que le match pourrait être serré dans les «Swing states» - ces États qui ont l'habitude de changer de camp et déterminent l'issue du scrutin. L'écart se réduit entre Donald Trump et Kamala Harris dans les sondages réalisés en juillet. La compilation de ces derniers donnent le républicain avec 48% de voix favorables, contre 47% pour la démocrate.



Donald Trump a ravivé les espoirs du camp républicain. Mais les dernières études publiées placent le républicain et la candidate démocrate Kamala Harris au coude-à-coude et estiment que le match pourrait être serré dans les «Swing states». DR.

Mais ces chiffres nationaux sont moins parlants que les tendances dans chaque État. L'élection présidentielle américaine est un scrutin indirect : les électeurs américains votent et élisent des grands électeurs qui sont plus ou moins nombreux selon le taux de population de chaque État (plus il y a d'habitants, plus il y a des grands électeurs) et ces derniers votent pour un candidat à la présidentielle. Lorsqu'un État est remporté par les républicains ou les démocrates, tous ses sièges sont attribués à un seul et même candidat, et c'est ce nombre de sièges qui compte pour être élu. Il faut en remporter au moins 270. Si des États votent historiquement et systématiquement pour le même camp, d'autres appelés «Swing states» varient selon les élections et déterminent souvent l'issue du scrutin : il s'agit du Texas (38 grands électeurs), de la Floride (29), de la

Pennsylvanie (20), de l'Ohio (18), de la Géorgie (16), du Michigan (16) de la Caroline du Nord (15), de l'Arizona (11), du Wisconsin (10) et de l'Iowa (6). Ce sont ces États qui comptent beaucoup de grands électeurs qu'il faut remporter. Et pour l'heure, selon le 270twin, Donald Trump est en tête dans la plupart d'entre eux.

«GAUCHISTE RADICALE».

Kamala Harris, la 49ème vice-présidente des États-Unis - sa mère d'origine indienne, du Tamil Nadu, biologiste et oncologue, spécialiste du cancer du sein, son père, économiste américano-jamaïcain, professeur émérite à l'université Stanford, a notamment été qualifiée de « gauchiste radicale » par le milliardaire américain - et cela marche - lors d'un discours très virulent prononcé vendredi soir, 26 juin, en Floride. L'ex-président

a attaqué la potentielle candidate du camp démocrate sur le dossier du Proche-Orient et de la guerre à Gaza. Donald Trump reproche à la vice-présidente des États-Unis ses commentaires critiques à l'égard d'Israël dans sa conduite de la guerre, et le fait d'avoir dénoncé les destructions provoquées par l'armée israélienne dans la bande de Gaza. Pour l'ancien président américain, ces remarques trahissent une aversion de Kamala Harris à l'égard de l'État hébreu. Donald Trump va jusqu'à taxer d'antisémitisme la vice-présidente, pourtant épouse d'un avocat juif en pointe, justement, sur la lutte contre l'anti-sémitisme. « Elle n'aime pas les Juifs, et elle n'aime pas Israël. C'est comme ça et ça ne changera pas. Avec Joe Biden, elle a donné des milliards de \$US à l'Iran et au Hamas pour financer leur campagne de terreur ! »,

s'est exclamé Donald Trump. Et d'ajouter : « Contrairement à Kamala-la-gauchiste, je vais soutenir le droit d'Israël à gagner sa guerre contre le terrorisme. Il faut soutenir cela. Il faut qu'ils gagnent et qu'ils en finissent ». L'homme qui s'exprimait à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre israélien, a insisté sur la très bonne relation entretenue avec Benyamin Netanyahu, balayant l'idée de tensions entre les deux hommes. L'ancien président américain n'avait pourtant pas caché par le passé son agacement à l'encontre du dirigeant israélien - lui reprochant notamment d'avoir féli-

(Suite en page 19).

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger propriété de FINANCE PRESS GROUP en abrégé FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net

LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
Radio Télé Action
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse belges. Accords spéciaux.
Belgique. Trends. Trends, Tendances.
Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2024 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation
de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13
janvier 2008.

I C P
InterCongoPrinters